Novembre/2023

D'HANDWIERK

MAGAZINE DE L'ARTISANAT AU LUXEMBOURG

INTERVIEW MIT LUC MEYER, PRÄSIDENT DER FÉDÉRATION DES ARTISANS

"Die kommende Regierung muss endlich Rücksicht auf die kleinen Betriebe nehmen.„

2E TRIMESTRE 2023

Enquête sur les marchés publics

INITIATIVE

ECORAUTO, une nouvelle structure pour gérer les véhicules hors d'usage au Luxembourg

Eine neue Politik.

Bei Redaktionsschluss befanden sich die Delegationen der CSV und der DP in Koalitionsverhandlungen. Aufgrund der Schnittmengen zwischen beiden Parteien scheint ein erfolgreicher Abschluss der Koalitionsverhandlungen wenigstens wahrscheinlich. Auch die Grundhaltung her, dass alles, was politisch wünschenswert ist, vorher erarbeitet und finanziert werden muss, scheint in dieser Koalition gegeben.

Natürlich wird auch in der nächsten Regierung der soziale Zusammenhalt, sowie Umwelt und Klimafragen im Mittelpunkt stehen.

Was kann sich das Handwerk von dieser Regierung erwarten. Beide Parteien haben ihn ihren Wahlprogrammen klar formuliert, dass ohne Wirtschaftswachstum die Sozialsysteme nicht gesichert sind und auch die hohen Kosten der Energiewende nicht zu finanzieren sein werden. DP und CSV schliessen eine Absenkung der gesetzlichen Arbeitszeit aus und plädieren für eine Arbeitsorganisation, die auf Betriebsebene zwischen Arbeitgeber und Arbeitnehmer verhandelt werden könnte, auch wenn die Programme diesbezüglich recht allgemein bleiben.

Was den Wohnungsbau betrifft, haben sich DP und CSV für administrative Vereinfachungen, insbesondere innerhalb der Bauperimeter ausgesprochen. Es waren auch die beiden Parteien, die als einzige klare Aussagen in Bezug auf die Aufwertung des Statuts des Selbständigen gemacht haben.

Klare Aussagen in Bezug auf die Investitionen in öffentliche Infrastrukturen und die Unterstützung der Haushalte und der Unternehmen im Rahmen der Energiewende.

Das Koalitionsabkommen und die Regierungserklärung werden definitive Klarheit darüber schaffen, was uns in den kommenden 5 Jahren erwarten wird. Wir werden Sie auf dem Laufenden halten.

Une nouvelle politique.

Au moment de la clôture de la rédaction, les délégations du CSV et du DP étaient en train de négocier une coalition. En raison des points de convergence entre les deux partis, il semble au moins probable que les négociations de coalition aboutissent. L'attitude fondamentale selon laquelle tout ce qui est politiquement souhaitable doit être financé au préalable semble également être présente dans cette coalition.

Bien entendu, la cohésion sociale, ainsi que les questions environnementales et climatiques seront également au centre des préoccupations du prochain gouvernement.

Que peut attendre l'artisanat de ce gouvernement ? Les deux partis ont clairement formulé dans leurs programmes électoraux que sans croissance économique, les systèmes sociaux ne seront pas garantis et que les coûts élevés du de la transition énergétiques ne pourront pas non plus être financés. Le DP et le CSV excluent une réduction de la durée légale du travail et plaident pour une organisation du travail qui pourrait être négociée au niveau de l'entreprise entre l'employeur et l'employé, même si les programmes restent assez généraux à ce sujet.

En ce qui concerne le logement, le DP et le CSV se sont prononcés pour des simplifications administratives, notamment à l'intérieur des périmètres de construction. Ce sont également les deux partis qui ont été les seuls à faire des déclarations claires en ce qui concerne la revalorisation du statut de l'indépendant.

Des déclarations claires en ce qui concerne les investissements dans les infrastructures publiques et le soutien aux ménages et aux entreprises dans le cadre de la transition énergétique.

L'accord de coalition et la déclaration gouvernementale apporteront une clarté définitive sur ce qui nous attend dans les cinq années à venir. Nous vous tiendrons bien entendu informés.

Fédération des Artisans
Christian Reuter
Secrétaire général adjoint
c.reuter@fda.lu
+352 42 45 11-28

EDITEUR:

FEDERATION DES ARTISANS

+352 42 45 11-1
info@fda.lu
www.fda.lu

IMPRESSUM

SECRÉTARIAT ET RÉDACTION :
Fédération des Artisans
Tél. : (+352) 42 45 11 1
info@fda.lu
www.fda.lu

Chambre des Métiers
Tél. : (+352) 42 67 67 1
contact@cdm.lu
www.cdm.lu

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg
BP 1604 - L-1016 Luxembourg

DIRECTION ARTISTIQUE :
Dominique **Bernard**

CRÉDITS PHOTOS :
Shutterstock.com, CDM, FDA

RÉGIE PUBLICITAIRE :
Mediahuis Luxembourg S.A.
31, rue de Hollerich
L-1741 Luxembourg
Tél. : 4993 1
regie@regie.lu

IMPRESSION :
Print Solutions s.à r.l.

RE PRINTED IN LUXEMBOURG

D'HANDWIERK

Le magazine
du secteur de l'Artisanat
au Luxembourg

PROCHAINES PARUTIONS

15 FÉVRIER 2024

21 MARS 2024

18 AVRIL 2024

D'HANDWIERK, c'est le magazine de la Fédération des Artisans du Luxembourg et de la Chambre des Métiers

Distribués à 8.700 exemplaires, D'Handwierk est le média idéal pour toucher tous les entrepreneurs actifs dans le secteur de l'Artisanat.

D'HANDWIERK, c'est aussi...

NEW

Newsletter hebdomadaire (le jeudi) envoyée à **3.000 abonnés**

LEADERBOARD

Réservez dès maintenant votre annonce, informations sur www.regie.lu

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter:

T. (+352) 4993 9000
info@regie.lu | www.regie.lu
Join us on

regie.lu

MAGAZINE
SOMMAIRE

12-16
ÉCONOMIE
ENQUÊTE SUR LES MARCHÉS PUBLICS
2e trimestre 2023

20
JURIDIQUE
DEUX NOUVEAUX MODÈLES DE POLITIQUES INTERNES DESTINÉS AUX EMPLOYEURS
Droit au travail

06-07
EDITO
LUSSERPARLAMENTARISCHE «OPPOSITION»
Politische Koalition

46
FÉDÉRATION
ECORAUTO, UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR GÉRER LES VÉHICULES HORS D'USAGE AU LUXEMBOURG
Initiative

40-42
RUBRIQUE
"DIE KOMMENDE REGIERUNG MUSS ENDLICH RÜCKSICHT AUF DIE KLEINEN BETRIEBE NEHMEN.„
Interview mit Luc Meyer,
Präsident der Fédération des Artisans

POLITIQUE

10-11 **L'IMMIGRATION DE PAYS TIERS ET LES MÉTIERS TRÈS EN PÉNURIE – UNE SOLUTION LÉGISLATIVE À L'HORIZON ?**
La pénurie de main d'œuvre qualifiée dans l'Artisanat

JURIDIQUE

17 **LE LUXEMBOURG A RÉFORMÉ ET MODERNISÉ SA CONSTITUTION**
Droit luxembourgeois

INNOVATION/DIGITAL

23 **INTERVIEW ENOVOS**
PIA 2024

24-25 **LE RÔLE DU MENTOR DANS LE PROCESSUS ENTREPRENEURIAL**
Business Mentoring
Luxembourg

ENTREPRISES

27-31 **LA CHAMBRE DES MÉTIERS PRÉSENTE LES FINALISTES DU PRIX CRÉATEUR 2023**
Prix Créateur 2023

ÉNERGIE

32-33 **ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉCARBONATION**
Klimapakt fir Betriber

EUROPE ET GRANDE RÉGION

37 **INTERNATIONALE KOOPERATIONSANGEBOTE**
Ein Mittel, um neue Märkte zu erschließen

PERSPEKTIV HANDWIERK

38 **MACHEN SIE MIT BEIM PROJEKT "HALLO HANDWIERK„ IN DER GRUNDSCHULE**
Vermitteln auch Sie Ihre Leidenschaft fürs Handwerk an die nächste Generation

FÉDÉRATION

44 **SOIRÉE ÉLECTION**
8 octobre

49
FÉDÉRATION
UNE NOUVELLE FÉDÉRATION AFFILIÉE VOIT LE JOUR
Janvier 2023

STANDARDS

03 FOCUS

50 AGENDA/EVENTS

ONLINE

Video

Galerie

Infos

CHAMBRE DES MÉTIERS LUXEMBOURG

FDA

POLITISCHE KOALITION

Ausserparlamentarische «Opposition».

Der Wähler hat déi Gréng in die politische Wüste geschickt und so dem Dreierbündnis unmissverständlich ein Ende gesetzt. Damit bestand kein Zweifel daran, dass der CSV, als stärkste Fraktion im Parlament, die Regierungsbildung zufallen würde.

Mit der DP, die in der Wählergunst ebenfalls zugenommen hat, bietet sich ein Koalitionspartner an, mit dem es sowohl programmatische Schnittstellen gibt und mit dem sich eine stabile Mehrheit von 35 Sitzen etablieren liesse.

Nach der heterogenen Dreierkoalition kommen wir nun in eine Situation, in der das Parteienspektrum und damit eine politische Grundhaltung zu verschiedenen Themen wieder eine grössere Bedeutung zukommt.

Die Parteien links der Mitte warnten bereits am Wahlabend vor einem Rechtsruck, wobei dieser in der Realität stark relativiert werden muss. Der DP soziale Progressivität absprechen zu wollen, wäre genauso unsinnig zu behaupten, die CSV würde für rechtes Gedankengut stehen.

„Wichtig ist, dass es der neuen Koalition gelingt eine Vision für Luxemburg zu entwickeln mit einer klaren Strategie wo es in den kommenden 5 Jahren, und idealerweise darüber hinaus, hingehen soll.“

Bleibt aber die Feststellung, dass die neuen Koalitionspartner, wenigsten nach klassischer Interpretation, im gleichen Lager stehen, was für die parlamentarische Arbeit von Bedeutung sein wird.

Sozialer Zusammenhalt und Klima werden auch für die kommende Regierung zentrale Prioritäten sein, auch wenn die wirtschaftlichen Voraussetzungen, um Sozialstaat und Energiewende nachhaltig zu finanzieren, hoffentlich wieder etwas mehr ins Zentrum der Überlegungen treten werden.

Der ehemalige LSAP-Minister Alex Bodry schlägt z.B. ein Linksbündnis vor in denen sich die LSAP mit den Resten von déi Gréng gegen die «liberal-konservative» Regierung verbünden sollten. Diese dramatische Ansage wird die kommende Regierung nur bedingt beeindrucken. Während die Dreierkoaltion mit einer bescheidenen Mehrheit von einem Sitz die Opposition samt ihren Forderungen und Vorschlägen systematisch ignorierte, braucht sich die neue Mehrheit mit 35 Sitzen im Prinzip keine Sorgen um ihre politische Handlungsfähigkeit zu machen.

Eine Herausforderung für die neue Koalition kommt es aus einer anderen Ecke. Während die Dreierkoalition grössere Teile der Zivilgesellschaft mehr oder weniger eng an sich binden oder zumindest kanalisieren konnten, riskieren sich nun Gewerkschaften und immer zahlreicher werdende Umweltorganisationen zur ausserparlamentarischen Oppositionsbewegung zur erklären.

Gerade der OGB-L sieht sich, warum auch immer, in einer Legitimitätsposition, die den Nationalwahlen in nichts nachsteht. Auch im Rahmen den Klimabewegung spriessen zurzeit eine unübersichtliche Vielzahl an Initiativen und Organisationen, bei denen meistens nicht ersichtlich ist, welche Interessen dahinterstehen. Der Begriff Opposition ist dabei irreführend, da diese Organisationen jede Verantwortung für Land und Leute, die über die eigenen Forderungen hinausgehen, konsequent ablehnen.

Da die Mehrheitsverhältnisse im Parlament über jeden Zweifel erhaben sind, wird die Auseinandersetzung mit der ausserparlamentarischen Opposition in den Medien und somit in der breiten Öffentlichkeit ausgetragen.

Dabei scheint bereits jetzt klar, dass jede Initiative in Bezug auf Konsolidierungsmassnahmen oder sozialer Selektivität von den Gewerkschaften und von der Oppositionsbank als Austeritätspolitik und Sozialabbau gebrandmarkt werden, und dass ein pragmatischerer, entideologisierter Ansatz in Sachen Klima und Artenschutz als Verrat an der Sache verurteilt werden wird.

Dabei wird es wichtig, dass die Regierung neben einer eigenen Programmatik auch eigene Kommunikationsinhalte und Wortregelungen findet, um sich nicht von den Schlagwörtern der «ausserparlamentarischen Opposition» vor sich her treiben zu lassen. Das ist kein einfaches Unterfangen, da gerade diese Gruppen sich nicht an Tatsachen und Sachzwängen stören, sondern einfach nur ihre Interessen durchsetzen möchten.

Die jüngsten Wahlen haben aber auch gezeigt, dass es im Land eine schweigende Mehrheit gibt, die durchaus zu einer nuancierten und realitätsbezogenen Einschätzung der Lage und der politischen Notwendigkeiten fähig ist.

Klar ist auch, dass solange die Politik den Gewerkschaftswillen mit den allgemeinen Interessen der Arbeitnehmer verwechselt, es weder im Klimaschutz noch in Sachen einer gerechteren und zielgerichteten Sozialpolitik Fortschritte geben kann.

Die CSV-DP Regierung hat eigentlich die guten Voraussetzungen, um das eine oder andere Schaulaufen der Gewerkschaften auszuhalten, ohne vor ihren Maximalforderungen systematisch in die Knie zu gehen.

Eventuell bietet sich hier die Chance der Politik wieder mehr Handlungsspielraum zu verschaffen.

Wichtig ist, dass es der neuen Koalition gelingt eine Vision für Luxemburg zu entwickeln mit einer klaren Strategie wo es in den kommenden 5 Jahren, und idealerweise darüber hinaus, hingehen soll.

Fédération des Artisans
c.**reuter**@fda.lu
+352 42 45 11 - 28
fda.lu

UN ACCIDENT DE TRAJET PEUT ÊTRE...

- ☐ un traumatisme
- ☐ un handicap à vie
- ☐ une famille en deuil
- ☑ **ÉVITÉ !**

Ensemble, grâce à une culture de prévention.

VISION ZERO
RISQUES
ACCIDENTS
MORTS

Adhérez à la VISIONZERO.lu

Sécurité-Santé au travail. Tous concernés !

AAA.lu UEL iNDR

ARTISANAT

CHAMBRE DES MÉTIERS
LUXEMBOURG

LA PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE DANS L'ARTISANAT

L'immigration de pays tiers et les métiers très en pénurie **– une solution législative à l'horizon ?**

Il est un fait bien connu que le marché du travail luxembourgeois souffre actuellement d'une grave pénurie de main d'œuvre qualifiée. Les secteurs afférents à l'Artisanat sont particulièrement impactés par ce manque de personnel qualifié. Un rapport récent de l'ADEM, établissant une liste des « métiers très en pénurie » fait mention de métiers très variés, dont aussi certains du secteur artisanal.

Pour faire face à ce problème majeur, le Luxembourg vient d'effectuer une véritable refonte du droit de l'immigration. La loi du 7 août 2023 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, entrée en vigueur le 1er septembre 2023, a en effet pour objectif de soutenir les employeurs dans leur recherche de main-d'œuvre qualifiée en simplifiant l'embauche des ressortissants de pays tiers.

LA LOI COMPREND DEUX AXES MAJEURS :

I. La délivrance d'autorisations de travail sur base du regroupement familial

Les membres de famille des ressortissants de pays tiers détenteurs d'un titre de séjour luxembourgeois sur base d'un regroupement familial auront donc librement accès au marché de l'emploi luxembourgeois et ne devront dès lors plus faire de démarche pour obtenir une autorisation de travail ou une autorisation pour l'exercice d'une activité indépendante.

« Une liste des métiers très en pénurie publiée annuellement rend le test du marché caduc. »

L'activation de cette ressource additionnelle de main d'œuvre permet de dynamiser davantage le marché de l'emploi luxembourgeois et élimine un obstacle historique à une meilleure intégration socio-professionnelle des travailleurs de pays tiers. La Chambre des Métiers estime effectivement que cette mesure permet aussi de renforcer l'attractivité générale du pays pour des personnes intéressées de se relocaliser au Luxembourg.

II. Une simplification des procédures permettant l'embauche de ressortissants de pays tiers

En ce qui concerne les ressortissants de pays tiers non encore présents sur le territoire luxembourgeois, leur accès au marché du travail luxembourgeois est facilité s'il s'agit d'un métier dit « en pénurie ».

À cet égard, il convient de distinguer deux cas de figure :

- Les métiers figurant sur la liste des « métiers très en pénurie »

De manière annuelle, l'ADEM publie une liste de métiers considérés comme étant « très en pénurie ». Pour les métiers figurant sur cette liste, l'ADEM est dispensée de son obligation d'effectuer un test du marché et de vérifier si des demandeurs d'emploi correspondant au profil recherché par l'employeur sont disponibles.

Le certificat sera ainsi délivré dans un délai de cinq jours ouvrables. Ceci rejoint une demande de longue date de la Chambre des Métiers pour dynamiser le recrutement de profils intéressants dans le secteur artisanal, même si la méthodique retenue pour établir la liste des métiers « très en pénurie » reste complexe et les métiers artisanaux semblent sous-représentés dans leur diversité.

Métiers artisanaux « très en pénurie »		
Couvreurs	Zingueurs	Monteurs de panneaux photovoltaïques
Façadiers	Conduite d'équipements d'usinage	Installation, exploitation et maintenance d'équipements industriels et électroniques

- Métiers ne figurant pas sur la liste des « métiers très en pénurie »

Pour les emplois ne figurant pas sur la liste des « métiers très en pénurie », le test du marché continuera d'être effectué mais avec des délais raccourcis.

Ainsi l'ADEM disposera de sept jours ouvrables pour vérifier si des demandeurs d'emploi remplissant le profil requis pour le poste déclaré sont disponibles. Si aucun candidat ne peut être proposé, le certificat sera délivré, passé ce délai.

Cependant, si à l'issue de ce délai de 7 jours, l'ADEM identifie un candidat correspondant au profil recherché par l'offre d'emploi, elle disposera d'un nouveau délai de quinze jours ouvrables pour proposer le candidat à l'employeur.
En cas de rejet du candidat, l'employeur doit fournir les raisons de ce rejet à l'ADEM, dans un délai d'un mois.
Si à l'issue de cette nouvelle période l'ADEM ne trouve aucun autre candidat correspondant au profil requis, le certificat sera délivré dans un délai de dix jours ouvrables.

Chambre des Métiers
gilles.**walers**@cdm.lu
Conseiller Affaires sociales, emploi et formation - Affaires publiques et analyses
+ 352 42 67 67 - 232
cdm.lu

2E TRIMESTRE 2023

Enquête sur les marchés publics.

Afin de recevoir une perspective détaillée sur les préférences des entreprises artisanales en ce qui concerne les marchés publics (MP), la Chambre des Métiers a, au cours du 2e trimestre 2023, mis en place une enquête afin de collecter des données approfondies relatives au secteur de l'Artisanat. Ces informations précieuses pourraient guider les futures politiques et initiatives, afin de faciliter et d'accroître la participation de ces entreprises dans les projets de MP.

Participation aux marchés publics (MP)
34% des entreprises ayant répondu à l'enquête ont indiqué avoir participé à des soumissions publiques au cours des 5 dernières années. Ce chiffre souligne une implication notable du secteur artisanal dans les MP, bien qu'une marge considérable de progression subsiste. La répartition des soumissions par secteur semble relativement équilibrée entre le secteur de la construction (41%), le nettoyage du bâtiment (37%), la communication (35%) et la mécanique (33%).

Les données démontrent également une corrélation entre la taille de l'entreprise et son engagement dans les MP. Alors que toutes les grandes entreprises ont participé à des MP, ce taux de participation tend à diminuer progressivement en fonction de la taille de l'entreprise.

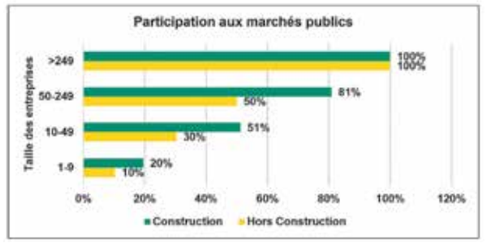

Cette tendance suggère que les petites et moyennes entreprises (PME) rencontrent potentiellement davantage d'obstacles pour accéder aux MP, tels que des contraintes administratives, financières ou encore un manque d'information et de connaissances sur les procédures de soumission.

Part des MP dans le chiffre d'affaires
Pour près de la moitié des entreprises ayant déjà participé à des MP, la part de ces marchés dans leur chiffre d'affaires est minoritaire, représentant moins de 20% du total de leurs revenus. Cette tendance met en évidence une forte dépendance de l'Artisanat vis-à-vis de la clientèle privée (B2B & B2C), ce qui met en péril leur situation financière en cas de cycle conjoncturel défavorable.

Les critères d'attribution : préférence des entreprises

La Chambre des Métiers souhaitait connaître les préférences des entreprises quant aux critères d'attribution que les pouvoirs adjudicateurs devraient privilégier.

Les données recueillies indiquent une préférence marquée pour la prise en compte de la qualité technique (25%) et du niveau de qualification et d'expérience (21%). À l'opposé, le critère de la soumission basée exclusivement sur le prix est le moins apprécié, ne recueillant que 4% de préférence parmi les répondants.

Les résultats de cette analyse indiquent une aspiration des entreprises de l'Artisanat à une évaluation plus qualitative de leurs offres adressées aux pouvoirs adjudicateurs.
Un équilibre entre coût, qualité technique, et expérience semble

« Un équilibre entre coût, qualité technique, et expérience semble être un chemin souhaitable pour une collaboration mutuellement bénéfique. »

MAGAZINE
ÉCONOMIE

être un chemin souhaitable pour une collaboration mutuellement bénéfique.

Les difficultés rencontrées au niveau de l'établissement de l'offre
Pour approfondir la compréhension des barrières et des défis auxquels sont confrontées les entreprises de l'Artisanat dans le contexte des MP, l'enquête a fait la distinction entre les difficultés qui peuvent apparaître lors de la phase de l'établissement de l'offre et lors de l'exécution des travaux / services / fournitures.

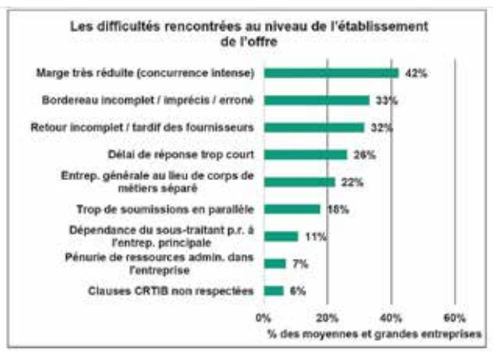

Lors de l'établissement de l'offre, 42% des entreprises indiquent que la marge très réduite due à une concurrence intense constitue un défi majeur, soulignant ainsi un environnement de marché très compétitif. Cela impacte la viabilité financière des projets et exige des entreprises une optimisation accrue de leurs coûts.

Ensuite, 33% des entreprises ont soulevé le problème de bordereaux incomplets, imprécis ou erronés, et tandis que 32% ont évoqué des retours incomplets ou tardifs des fournisseurs, ce qui peut compromettre la qualité de l'offre.
Par ailleurs, 26% des entreprises relèvent que les délais de réponse trop courts sont également une difficulté significative, entravant ainsi la préparation et la soumission efficaces des offres.

D'autres causes, bien que plus minoritaires, mettent en lumière des problématiques variées, telles que la soumission par entreprise générale (18%), une pénurie de ressources administratives (7%), et le non-respect des clauses CRTIB (6%).

Les difficultés rencontrées au niveau de l'exécution des travaux / services / fournitures
La phase d'exécution des travaux, de prestation de services ou de livraison de fournitures dans le cadre des MP implique de nombreux défis pour les entreprises de l'Artisanat.

Le retard de validation des métrés ressort comme la principale difficulté, touchant 45% des répondants. Par ailleurs, le retard de paiement est également une difficulté notable, concernant 35% des entreprises.

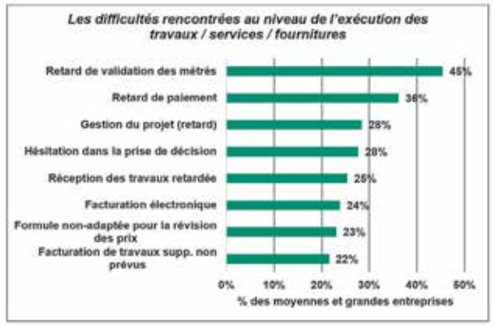

Des défis divers tels que la gestion de projet (retard), l'hésitation dans la prise de décision, la facturation électronique et le retard dans la réception des travaux sont également énoncés, affectant entre 22 et 28% des répondants.

Les retards, qu'ils concernent la validation des métrés ou les paiements, semblent particulièrement problématiques, soulignant un besoin d'amélioration des processus administratifs et financiers dans le cadre de ces projets.

Entreprises ayant déjà participé à des MP : Intention de participer à des MP à l'avenir
Sur 34% des entreprises ayant déjà participé à des MP, une majorité écrasante, soit 82%, envisage une participation future stable ou accrue par rapport aux 5 dernières années.

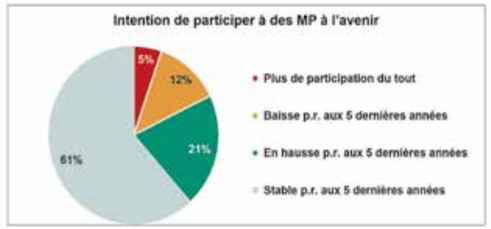

Ces tendances sont révélatrices d'un sentiment général positif vis-à-vis des MP, malgré les diverses difficultés rencontrées.

Il sera cependant crucial de continuer à résoudre les problématiques et obstacles existants pour concrétiser cette intention, afin d'assurer une participation effective et satisfaisante, et ainsi consolider le rôle de l'Artisanat dans les MP à l'avenir.

Appréciation de la rentabilité future des MP
La rentabilité des MP est un aspect crucial qui influence grandement la volonté et la capacité des entreprises à s'engager dans de tels projets.

43% des entreprises interrogées anticipent une diminution de la rentabilité, tandis que 49% s'attendent à un maintien

WORLDLINE
Payments to grow your world

Link/2500
C'est aussi simple que ça !

Acceptez des paiements en toute flexibilité,
quel que soit l'endroit où se trouvent vos clients.

Terminal compact idéal pour vos déplacements.
Aucuns frais mensuels récurrents ni frais d'activation.
Acceptation sécurisée des paiements sans contact.
Inscription en ligne rapide.

worldline.com/luxembourg

ou une stabilité de celle-ci au cours des 5 prochaines années. Seulement 8% des répondants sont optimistes, envisageant une amélioration de la rentabilité.

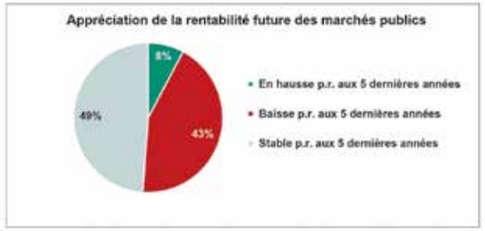

Ces prévisions prudentes et réservées sont probablement influencées par le contexte économique actuel, marqué par une baisse de la demande privée. Par conséquent, de plus en plus d'entreprises essaient de compenser leur diminution du chiffre d'affaires par une participation accrue à des soumissions publiques, augmentant par ricochet la concurrence sur les MP.

Entreprises n'ayant jamais participé à des MP : Intention de participer à des MP à l'avenir

L'intention des entreprises à s'engager dans des MP est un prédicteur important de la participation future dans ce domaine. Cette section analyse l'inclinaison des entreprises, qui n'ont pas encore participé, à s'engager dans des MP à l'avenir.

Il s'avère que 32% de ces entreprises envisagent une participation future aux MP. Ce taux ne diminue pas significativement avec la taille des entreprises, comme il s'élève à 31% pour les micro-entreprises.

En consolidé, 55% des entreprises répondantes sont déjà engagées ou ont l'intention de s'engager dans des MP à l'avenir.

Freins à la participation aux MP

D'abord, il faut noter que dans certaines activités artisanales, aucun ou très peu de MP sont proposés. C'est notamment le cas pour les activités du coiffeur, du nettoyage à sec, des auto-écoles, ou encore des métiers de l'art. 18% des entreprises évoquent l'absence de MP dans leur secteur d'activité.

A côté de cette non-disponibilité de MP, les entreprises artisanales sont confrontées à d'autres freins lorsqu'il s'agit de participer aux MP. Les deux freins ressortant le plus sont les suivants :

- Demande suffisante de clients privés : 21% des entreprises considèrent qu'il existait au moment de l'enquête une demande suffisante de la part de leurs clients privés. Or, notamment le secteur de la construction a vu une baisse notable sur ce segment.
- Concurrence et prix : 16% trouvent que la concurrence excessive et les prix trop bas sont des obstacles.

Les autres freins varient entre 2% et 12% et incluent notamment le préfinancement des travaux, l'accès restreint aux informations, les critères minima trop restrictifs au niveau de la capacité économique et financière ou au niveau technique, la pénurie de ressources administratives et le cahier des charges unilingue. L'analyse montre une variété de freins rencontrés par les entreprises, allant des obstacles internes, tels que les ressources administratives, aux facteurs externes, comme la concurrence et les critères d'attribution.

Conclusions

Cette étude a révélé plusieurs tendances et perceptions clés concernant l'engagement du secteur de l'Artisanat dans des projets de MP. Les grandes entreprises dominent majoritairement la scène des MP, avec une présence notable dans les clusters de construction, nettoyage de bâtiments, et communication. Cette tendance souligne une éventuelle barrière à l'entrée pour les petites entreprises, souvent confrontées à des ressources limitées et des défis d'envergure par rapport à leurs homologues de taille plus grande.

Or, les résultats de l'enquête suggèrent qu'il existe effectivement une volonté d'un grand nombre d'entreprises artisanales, même de taille plus réduite de participer à des MP. Dans ce contexte, la Chambre des Métiers ne peut que saluer l'intention du dernier Gouvernement de lancer une campagne en faveur des PME en vue d'une participation accrue à des MP. Afin que cette campagne porte des fruits, il faut agir à plusieurs niveaux :

- maintien des budgets d'investissements communaux,
- avancement des projets d'entretien et de rénovation (énergétique), notamment de moindre envergure,
- soumission par corps de métiers séparé au lieu de soumissions par entreprise générale (partielle),
- réduction de la taille des lots,
- rigueur dans l'élaboration des cahiers des charges afin de minimiser les difficultés lors de l'élaboration de l'offre ou la phase d'exécution des travaux,
- réduction des délais de paiement et de validation des métrés.

Au total, 1.034 entreprises ont répondu à cette enquête représentative, avec une prédominance du secteur de la construction (669 entreprises).

Découvrez l'enquête complète sur les marchés publics en scannant le code QR

Chambre des Métiers
max.**urbany**@cdm.lu
maxime.**moreschi**@cdm.lu
Conseillers économiques
+ 352 42 67 67 - 254/261
cdm.lu

DROIT LUXEMBOURGEOIS

Le Luxembourg a réformé et modernisé sa Constitution.

La Chambre des Métiers félicite les chambres professionnelles pour leur intégration dans la Constitution luxembourgeoise réformée telle qu'elle est entrée en vigueur le 1er juillet 2023.

Une œuvre de modernisation

L'article 128 (2) de la Constitution proclame que « La loi peut créer des chambres professionnelles, qui ont la personnalité juridique. » Cette phrase, par laquelle l'existence et l'indépendance des chambres professionnelles sont consacrées, s'inscrit dans l'objectif de modernisation terminologique et d'adaptation du texte constitutionnel à l'exercice réel des pouvoirs et au fonctionnement des institutions. Contrairement au doute que peut faire naître l'utilisation du verbe pouvoir dans les termes « peut créer », l'existence des chambres professionnelles n'est pas une simple possibilité mais une réalité centenaire incontournable !

« Le potentiel socio-économique du secteur se résume dans sa devise : « L'Artisanat construit l'avenir du Luxembourg ». »

Les chambres défendent les intérêts des groupes socio-professionnels qui sont ceux des agriculteurs, des artisans, des commerçants, des salariés et des fonctionnaires. Elles prennent position vis-à-vis du Gouvernement et des mesures que ce dernier envisage pour réaliser ses objectifs politiques ou pour répondre à des contraintes d'actualité socio-économique ou autres. Elles agissent en faveur de toutes les personnes physiques et morales actives dans le pays. Dès leur création en 1924, les chambres professionnelles ont ainsi fait partie du processus législatif que ce soit par leur droit d'initiative ou par leur mission consultative, s'ancrant de ce fait comme pilier de la cohésion et de la démocratie dans le modèle social national en permettant, via un système de représentativité élective, la participation directe de toutes les personnes actives, qui, depar leur activité, sont le moteur de toute l'économie nationale, à l'évolution sociale et politique du pays[1].

Bien que la proposition commune initiale faite par les cinq chambres professionnelles de mieux circonscrire les réalités décrites ci-dessus dans la Constitution n'ait pas trouvé d'écho lors de la rédaction et des remaniements du texte nouveau[2], le rôle et les missions des chambres sont à suffisance de droit décrites dans leurs lois constitutives et elles continuent à contribuer de manière renforcée à la garantie de la démocratie politique, sociale et économique, soit in fine, à la paix sociale.

Une œuvre socio-culturelle

Certains voient dans la Constitution une œuvre esquissant le rêve d'un monde meilleur dont il s'agit de faire une réalité. La Constitution de 1848 était un rêve conçu par des parlementaires qui ont osé imaginer un autre avenir[3]. À l'époque, il s'agissait notamment de se dégager, du moins partiellement, du régime autoritaire du Roi-Grand-Duc par la proclamation de libertés, telle la garantie de la liberté d'opinion, la liberté des cultes, la liberté de la presse, ou d'association ; et d'autres libertés qui sont venues s'y ajouter au fil du temps. La Constitution révisée de 2023, tout en soulignant son attachement aux réalités sociales appelle elle aussi à préparer l'avenir en proclamant par exemple de nouveaux objectifs à valeur constitutionnelle. En effet, une nouvelle section est introduite (art. 38 à 43) et annonce le droit à un logement approprié, le droit au travail, le droit à la protection de l'environnement humain et naturel y compris la sauvegarde de la biodiversité, la lutte contre le dérèglement climatique, l'accès à la culture et le droit à l'épanouissement culturel, la protection du patrimoine culturel, dont il n'y a qu'une chose à faire pour nous : faire de ce rêve une réalité[4].

La Chambre des Métiers confirme dans son avis du 9 juillet 2021 que la Constitution a vocation d'être à la fois le miroir et la boussole de notre société[5]. C'est dans ce contexte que la Constitution est une œuvre socio-culturelle dont il faut voir l'évolution du contenu à travers les siècles. Conçue au départ comme le texte garant de droits et de libertés collectifs au titre de protection vis-à-vis des pouvoirs[6], elle se veut

[1] *Avis commun des chambres professionnelles du 20 juillet 2015, doc. parl. 6030/17, p. 2*
[2] *Dépêche des présidents des cinq chambres professionnelles au Président de la Commission des institutions et de la révision constitutionnelle, le 7 mars 2013, doc. parl. 6030/11, p. 30 et 31*
[3] *Notre Constitution, une œuvre d'art ; par Denis Scuto ; Tageblatt du 27 mai 2023*
[4] *Idem note 3*

désormais être le reflet d'une aspiration à des garanties de tout genre à donner par le pouvoir aux individus, tels les nouveaux objectifs à valeur constitutionnelle susmentionnés[7].

Une œuvre pragmatique

La Chambre des Métiers prend acte de ces objectifs et note que pour faire de ce rêve une réalité, le rôle de l'Artisanat est primordial. Premier employeur au Luxembourg (105 000 emplois soit 21% de l'emploi total au Grand-Duché), l'Artisanat est au cœur de la réalisation des objectifs posés par la Constitution révisée en matière de création de logement et d'emplois, de la transition écologique et de l'innovation. Le potentiel socio-économique du secteur se résume dans sa devise : « L'Artisanat construit l'avenir du Luxembourg » [8].

A ce titre, la Chambre des Métiers ne cessera pas de mettre en lumière les défis considérables auxquels le secteur se voit confronté et continuera d'en appeler à une grande proactivité de la part des autorités politiques en vue de favoriser un environnement socio-économique permettant à l'Artisanat de relever les défis susmentionnés. Bien que le texte de la Constitution actuelle soit le fruit d'un travail de longue haleine débuté en 2009, et de compromis (p.ex. distribution gratuite à tous les ménages à défaut de référendum), les multiples crises qui frappent l'économie doivent être traitées sans tarder.

Pour ce faire, et nonobstant les considérations critiques que les chambres professionnelles ont pu signaler à l'occasion de l'élaboration du texte de la Constitution luxembourgeoise réformée et qui s'avéreront probablement justifiées, la Chambre des Métiers demande aux partis politiques, en particulier ceux appelés à diriger notre pays, à promouvoir un cadre légal favorable à l'Artisanat. La Chambre des Métiers a émis 30 propositions concrètes pour répondre aux enjeux du secteur, renforcer la compétitivité des entreprises artisanales et améliorer le quotidien des artisans tout comme des citoyens en général[9] et exhorte les décideurs politiques à prendre en considération ces propositions à même d'apporter des solutions concrètes aux enjeux actuels et futurs auxquels est confrontée l'économie luxembourgeoise.

Chambre des Métiers
alain.**schreurs**@@cdm.lu
Conseiller juridique
+ 352 42 67 67 - 352
cdm.lu

[5] *Avis de la Chambre des Métiers du 9 juillet 2021, doc. parl. 7755/5, p. 22 et s.*
[6] *Les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif au sens de « L'esprit des lois » de Montesquieu (1689-1755), penseur politique qui distingue ces trois pouvoirs et qui a inspiré le principe de séparation des pouvoirs, aujourd'hui encore considéré comme un élément essentiel des gouvernements démocratiques.*
[7] *« Bien que les auteurs de la révision n'accordent pas de droit positif individuel à effet direct aux objectifs à valeur constitutionnelle, la Chambre des Métiers observe que certaines formulations utilisées commandent plus qu'ils ne recommandent », Avis de la Chambre des Métiers du 9 juillet 2021, doc. parl. 7755/5, p. 22 et s.*
[8] *30 Propositions pour l'avenir de l'Artisanat et de la société luxembourgeoise, publié le 10.01.2023, www.cdm.lu*
[9] *Idem note 8*

DROIT AU TRAVAIL

Deux nouveaux modèles de **politiques internes** destinés aux employeurs.

La Chambre des Métiers propose à ses ressortissants un modèle de politique de protection des lanceurs d'alerte ainsi qu'un modèle de politique de gestion des actes de harcèlement afin d'assurer leur conformité légale.

La politique de protection des lanceurs d'alerte
L'objectif de la loi du 16 mai 2023 sur les lanceurs d'alerte[1] est de permettre à une personne de signaler une violation au droit dont elle a connaissance dans le cadre de son activité professionnelle sans craindre un risque de représailles du fait de ce signalement.

La loi sur les lanceurs d'alerte privilégie les signalements internes, ce qui explique qu'à partir de 50 salariés, les entreprises sont tenues de formaliser une procédure de signalement interne[2]. Même si les entreprises de moins de 50 salariés ne sont pas obligées de formaliser une telle procédure, il est conseillé de la prévoir pour différentes raisons.

On soulignera en particulier que cette procédure permet de diffuser une culture de communication et de responsabilité sociale, et, en favorisant les alertes internes, l'entreprise évitera aussi les signalements externes qui sont intrinsèquement sources d'atteintes réputationnelles.

Prévention et gestion des actes de harcèlement
A la suite de la loi du 29 mars 2023 sur le harcèlement moral au travail[3], chaque employeur a l'obligation de déterminer les mesures pour protéger ses salariés contre le harcèlement moral au travai[l4]. L'omission de déterminer de telles mesures est puni d'une amende de 251 à 2.500 €.

Le modèle proposé, qui comprend aussi les mesures de prévention à prévoir concernant le harcèlement sexuel, doit être finalisé après information et consultation de la délégation du personnel, ou, à défaut de délégation, par l'ensemble des salariés.

Pour télécharger les politiques
Il est possible de télécharger les politiques via les liens suivants ou en scannant le QR code correspondant :

POLITIQUE DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

POLITIQUE DE PROTECTION DES SALARIÉS CONTRE LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL

Chambre des Métiers
gilles.**cabos**@cdm.lu
Conseiller juridique
+ 352 42 67 67 - 252
cdm.lu

[1] *Loi du 16 mai 2023 portant transposition de la directive (UE) 2019/1937 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2019 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union.*
[2] *Cette obligation, déjà applicable pour les entreprises de plus de 250 salariés, ne sera effective qu'à partir du 17 décembre 2023 pour les entreprises comptant entre 50 et 249 salariés.*
[3] *Loi du 29 mars 2023 portant modification du Code du travail en vue d'introduire un dispositif relatif à la protection contre le harcèlement moral à l'occasion des relations de travail. Cette loi a été codifiée aux articles L.246-1 et suivants du Code du travail.*
[4] *Les obligations de l'employeur à ce sujet sont mentionnées à l'article L.245-4 du Code du Travail.*

Rédaction : Marc **Glesener** *(traduit de l'allemand)*

TRANSMISSION

Un cap précis et des idées claires.

Pour la plupart des entrepreneurs, il va de soi que leur entreprise ne fermera pas ses portes le jour où ils choisiront de quitter la vie active. Une transmission réussie nécessite toutefois une bonne préparation.

Avant d'entreprendre quoi que ce soit en matière de transmission, il faut être sûr de vouloir effectivement se retirer et être prêt à confier la direction de son entreprise à un tiers. Bernard Eresch, *Head of Banque des Grandes Entreprises* à la BIL, insiste sur ce point : *« Le plus important est d'être au clair avec ce que l'on veut et avoir une idée très précise de là où l'on souhaite aboutir. Sur cette base, il faut définir sa propre stratégie. L'entreprise doit-elle être intégralement cédée ? Souhaite-t-on s'appuyer sur un partenaire financier pour pouvoir se retirer progressivement ? Prévoit-on une reprise par un membre de la famille ou des collaborateurs déjà en place ? Autant de questions possibles auxquelles il faut pouvoir apporter des réponses satisfaisantes. »*

L'analyse de la situation actuelle constitue une étape essentielle au cours de laquelle il convient de considérer objectivement l'entreprise : valeur réelle de l'entreprise, état des installations, carnet de commandes, fluctuation de son personnel etc. Lors de cet état des lieux, il faut se mettre à la place d'un acquéreur potentiel et préparer des réponses précises aux questions possibles (y compris les plus critiques).

Une chose doit être claire pour le cédant : il ne trouvera nulle part sa copie conforme ! Un successeur apporte son expérience, ses ambitions et sa propre vision d'avenir pour l'entreprise. Cela étant, les objectifs de chacun doivent pouvoir converger. Pour Bernard Eresch, *« il est essentiel, lors de la sélection d'un repreneur, de s'assurer que ses idées et convictions correspondent bien aux objectifs du cédant. Une reprise réussie nécessite de pouvoir s'entendre sur la culture d'entreprise et sur le rôle futur de l'ancien propriétaire. Ici, la question de la dilution du capital est déterminante puisque les parts détenues influencent les droits de chacun. Ces aspects doivent également faire partie d'une négociation franche et transparente. Pour réussir la transmission, il ne faut pas se laisser dominer par ses émotions. »*

Bernard Eresch, *Head of Banque des Grandes Entreprises* à la BIL Photo: Daniel Fragoso

« Lors du choix d'un repreneur, il est essentiel de s'assurer que ses idées et convictions correspondent bien aux objectifs du cédant. »

Il est très important de définir clairement l'éventuel futur rôle du CEO sortant. Va-t-il jouer le rôle de mentor ou assumer des tâches concrètes ? À l'instar de Jeff Bezos chez Amazon, le fondateur pourrait faire valoir ses talents et sa créativité en limitant son implication aux domaines de l'innovation et de la planification stratégique. Toutefois, il ne doit en aucun cas interférer dans la gestion quotidienne de l'activité. Comme déjà mentionné, il est essentiel d'avoir des séparations claires. Chacun doit savoir qui est responsable de quoi… et s'y tenir !

Pour en savoir davantage sur le sujet, découvrez notre dossier complet sous mymag.wort.lu ou par QR-Code. N'hésitez pas non plus à contacter directement votre conseiller BIL.

PiA
CHAMBRE DES MÉTIERS LUXEMBOURG
SNCI SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT
Den Innovatiounspräis am Handwierk

Participez au Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2024

Quelle que soit la taille ou la nature de votre entreprise - start-up innovante, entreprise artisanale ancestrale, petite, moyenne ou grande entreprise individuelle ou familiale - **tous les secteurs de l'Artisanat sont les bienvenus.**

Déposez votre candidature avant le **31 décembre 2023** sur **innovation.cdm.lu**.

Notre partenaire média

Luxemburger Wort www.wort.lu

Nos partenaires

groupe p.m.e. · Raffeisen · lalux ASSURANCES · enovos · digital luxembourg innovative initiatives. · Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg · LUXINNOVATION #MakingInnovationHappen · Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg Ministère de l'Economie Direction générale des classes moyennes

PIA 2024

Enovos

Romain Mary, Head of Marketing de Enovos

Romain Mary a rejoint Enovos Luxembourg en juin 2023 en tant que Head of Marketing. Diplômé d'un Master en Gestion de Projets Multimédia à l'Université de Strasbourg, Romain travaille depuis près de 20 ans au Grand-Duché du Luxembourg dans des fonctions en lien avec le marketing et la technologie.
Avant de rejoindre Enovos, Romain était Directeur au sein du cabinet de conseil Deloitte où il a accompagné ses clients durant près de 7 ans dans leurs programmes de transformation digitale et d'innovation dans diverses industries, notamment le manufacturing et l'énergie.

Enovos est le principal fournisseur d'énergie au Luxembourg.
Sa mission repose sur deux piliers essentiels : l'approvisionnement en électricité, en gaz naturel et en énergies ainsi que le développement de projets dans le domaine des énergies renouvelables. Enovos investit dans la production d'électricité à base de sources renouvelables, comme l'éolienne et le photovoltaïque, assurant ainsi un approvisionnement en énergie durable et compétitif pour tous ses clients.

Enovos est un acteur majeur de la transition énergétique luxembourgeoise, expert en écomobilité, efficacité énergétique, applications intelligentes et production d'énergie décentralisée.

1. Comment Enovos, soutient-elle les artisans vers des solutions énergétiques durables ?
Nous avons mis en place un mécanisme de primes avec enoprimes, complétant les aides étatiques pour la rénovation énergétique. Le fonds nova naturstroum récompense les investissements en transition énergétique avec des primes spécifiques.

> **« Nous soutenons l'innovation, offrant transparence et flexibilité à nos clients. »**

Ces primes aident artisans et clients dans leurs projets énergétiques.

2. Quelle est la vision d'Enovos sur l'innovation énergétique pour les artisans ?
La transition énergétique est au cœur de nos préoccupations. Nous facilitons cette transition avec des produits et services innovants adaptés aux artisans et aux particuliers afin de supporter les installations de panneaux photovoltaïques, bornes de recharge intelligentes, remplacement de chauffages fossiles par des pompes à chaleur, et systèmes intelligents.
Nous soutenons l'innovation, offrant transparence et flexibilité à nos clients.
Via la Fondation Enovos, nous investissons dans la recherche énergétique avec des institutions comme l'Université de Luxembourg.

3. Comment Enovos adapte-t-elle ses offres pour les artisans ?
Nous travaillons à l'élaboration de nouveaux produits et services autours des solutions implémentées par les artisans dans les domaines de la construction, rénovation et mobilité (pompes à chaleur, PV, batteries, …) avec de nouveaux tarifs adaptés aux nouveaux usages.

Nous envisageons également d'augmenter les primes pour la transition énergétique, spécialement pour les PMEs.

Notre but est d'offrir choix et flexibilité pour accompagner la transition énergétique.

Info et inscriptions
innovation.cdm.lu

BUSINESS MENTORING LUXEMBOURG

Le rôle du mentor dans le processus entrepreneurial.

Si elle est exaltante, l'aventure entrepreneuriale exige aussi d'un dirigeant ou d'un porteur de projet de relever de nombreux défis. Face aux décisions qu'il doit souvent prendre seul, l'entrepreneur peut vite se sentir démuni. Il peut alors être intéressant d'aller chercher un accompagnement auprès d'un dirigeant expérimenté, un mentor. La démarche du mentorat vise à établir une relation de confiance avec un chef d'entreprise aguerri afin de bénéficier de l'expérience qu'il peut partager. Business Mentoring Luxembourg met en relation mentorés et mentors depuis maintenant plus de 10 ans.

L'entrepreneuriat, que ce soit à travers la création d'une société ou la reprise d'une structure existante, est une aventure souvent enthousiasmante, parfois périlleuse. La mener à bien, lorsque l'on est entrepreneur, implique notamment de bien s'entourer. Souvent la tête dans le guidon, un chef d'entreprise peine parfois à prendre le recul nécessaire à une prise de décision éclairée. La plupart du temps, l'entrepreneur se sent seul au moment de faire des choix, parfois délicats. Ce n'est toutefois pas une fatalité. Une bonne décision, idéalement, doit tenir compte de plusieurs points de vue. Depuis plus de dix ans, Business Mentoring Luxembourg apporte une réponse aux dirigeants qui cherchent du soutien. « *Notre mission est de permettre à de jeunes entrepreneurs de bénéficier de l'expérience de chefs d'entreprise aguerris* », explique Barbara Stroup, manager.

« Nous souhaitons que le mentor bénéficie d'une expérience professionnelle et managériale large. Il doit pouvoir accompagner correctement le jeune entrepreneur sur la voie de la réussite. »

En 2009, sous la houlette de la Chambre de Commerce, Business Mentoring Luxembourg voit le jour et accompagne ses premiers chefs d'entreprise. En 2019, l'organisation devient officiellement une association indépendante. Travaillant toujours en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce, elle a, depuis lors, établi un partenariat avec la Chambre des Métiers. La collaboration entre les deux entités s'est renforcée au fil du temps, avec cet objectif commun d'offrir aux jeunes dirigeants les outils nécessaires pour mener à bien leur projet.

Établir une relation de confiance

Se confronter à un avis extérieur, au regard d'un entrepreneur plus expérimenté, peut constituer un exercice impressionnant pour un chef d'entreprise, qu'il soit moins expérimenté ou plus aguerri. Le mentorat, cependant, prône une approche bienveillante. Les mentors, justement, ont cette volonté de partager leurs savoirs et leurs expériences. « *Ils sont passés par de nombreuses étapes de développement, savent à quels défis les entrepreneurs risquent de faire face à un moment ou à un autre. Ils peuvent donc les aider, les mettre en garde et leur permettre d'éviter certains pièges* », développe Barbara Stroup.

Pour devenir mentorés, les jeunes dirigeants passent un premier entretien. Durant ce dernier, leurs attentes et leur compréhension du mentorat sont évaluées. Ils sont ensuite conviés à présenter leur projet devant un comité de sélection composé de 2 ou 3 mentors. Au terme de ce processus, les candidats sélectionnés seront alors accompagnés par un mentor durant une période de plus ou moins un an. Cette dernière sera mise à profit par le mentoré et le mentor pour établir une véritable relation de confiance, leur permettant d'aborder en toute confiance les enjeux complexes auxquels peut être confronté tout entrepreneur. Cette notion de confiance est essentielle à la relation. Sans elle, les deux parties ne pourront pas tirer tous les bénéfices de la démarche.

Partager son savoir

Devenir mentor requiert principalement de la passion et de la bienveillance. Ils sont actuellement 32, chacun expert dans leur domaine et issu de différents secteurs. À la tête de LUX DECOR PEINTURE depuis 2002, Véronique Coulon est mentor depuis une dizaine d'années. « *J'ai été membre de la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg. Lors de nos rencontres, nous profitions déjà des bénéfices du partage d'expérience. Il y avait une sorte de mentorat informel qui se mettait en place, commence à expliquer Véronique Coulon. Puis, il y a une dizaine d'années, j'ai reçu une demande pour devenir mentor au sein de Business Mentoring Luxembourg. J'ai accepté, avec cette volonté de partager et d'accompagner des entrepreneurs.* »

Barbara Stroup, Manager de l'ASBL Business Mentoring Luxembourg et Joe Girst, Conseiller PME & Responsable Club Créateur

Véronique Coulon, Fondatrice et dirigeante de la société Lux Décor Peinture

Pour Véronique Coulon, endosser le rôle de mentor demande du temps, une certaine disponibilité et une ouverture d'esprit. « *Chaque personne développe sa propre vision des choses et prend des décisions selon des processus singuliers. L'accompagnement doit se faire dans le respect de l'autre. Il ne s'agit pas de coacher l'entrepreneur, mais davantage de s'inscrire dans une démarche d'écoute et de soutien bienveillante, explique la cheffe d'entreprise. Le mentoré n'a peut-être pas la même vision que la vôtre. Nous sommes là avant tout pour lui permettre de se poser les bonnes questions, d'aborder ses préoccupations sous un autre angle, pour qu'il trouve ses propres réponses, adaptées à ses objectifs et à sa personnalité.* »

Pour cette cheffe d'entreprise aguerrie, il s'agit d'une expérience bénéfique pour les deux parties impliquées. « *Bien sûr, il faut y accorder le temps nécessaire et être disponible pour le mentoré. Toutefois, nous pouvons nous même en apprendre beaucoup. Le mentoring est une source d'enrichissement personnel pour tous* », développe Véronique Coulon. Au fil du temps, elle a pu accompagner de jeunes entrepreneurs issus de différents domaines et secteurs – start-up, commerces, entreprises d'aménagement. « *Être en contact avec des domaines différents du nôtre est enrichissant. Cela nous permet aussi de sortir la tête du guidon et de voir ce qui se fait ailleurs* », conclut-elle.

La collaboration avec le Club Créateur

La démarche prônée par Business Mentoring Luxembourg a récemment fait l'objet d'une session proposée par le Club Créateur, initiative de la Chambre des Métiers. Celle-ci a pour mission de proposer aux jeunes entrepreneurs des outils pratiques pour assurer le succès de leur projet tout en leur permettant de rencontrer d'autres personnes dans la même situation.

Quatre fois par an, des ateliers sont organisés et traitent de sujets auxquels font face les jeunes chefs d'entreprise. Le 28 septembre dernier, ces jeunes entrepreneurs ont donc pu découvrir le principe de mentorat et apprécier le témoignage d'Olivier Zoffoli. À la tête de Lux-Expert, cet entrepreneur est actuellement mentoré par Claude Faber, Président de l'ASBL Business Mentoring. Au cours de sa présentation, il a mis en évidence ce que lui apporte le fait d'être mentoré.

Comment devenir mentor ?

Intégrer Business Mentoring Luxembourg en tant que mentor nécessite d'avoir ce désir d'aider volontairement les jeunes entrepreneurs en partageant ses connaissances et ses expériences. « *Nous souhaitons que le mentor bénéficie d'une expérience professionnelle et managériale large. Il doit pouvoir accompagner correctement le jeune entrepreneur sur la voie de la réussite. Devenir mentor implique également de consacrer quelques heures par mois au mentorat et, en toute logique, d'avoir une attitude engagée et responsable pour respecter les réunions prévues et maintenir une communication fluide avec le mentoré* », conclut Barbara Stroup.

Vous êtes artisan et chef d'entreprise ?

N'hésitez pas à prendre contact avec **Barbara Stroup** :
www.businessmentoring.lu
info@businessmentoring.lu
(+352) 621 520 330

Chambre des Métiers
joe.**girst**@cdm.lu
Conseiller PME & Responsable Club Créateur
+ 352 42 67 67 - 230
cdm.lu

Meilleur créateur d'entreprise dans l'artisanat 2023

AND THE WINNERS ARE...

Gagnant principal : Nazih TRAD, CARSTEC S.à.r.l.
Coup de coeur du jury : Liva KARKLINA, Karli Concept S.à.r.l.

Plus d'informations sur
createur.cdm.lu

En partenariat avec

BGL BNP PARIBAS

CHAMBRE DES MÉTIERS
LUXEMBOURG

PRIX CRÉATEUR 2023

La Chambre des Métiers présente **les finalistes du Prix Créateur 2023.**

Le prix Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat s'inscrit dans la politique de la Chambre des Métiers de mettre en lumière les femmes et les hommes qui se sont lancés dans la création ou reprise d'une entreprise artisanale. Parallèlement, ce concours sert à relever les expériences de ces entrepreneurs afin d'encourager l'esprit d'entreprise au Luxembourg et de soutenir et motiver celles et ceux qui souhaitent suivre la même voie.

Le prix Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat se différencie par le fait qu'il s'adresse uniquement aux entreprises artisanales.

Les lauréats profitent des retombées et du coup de pouce que ce prix amène : médiatisation, networking, nouvelles idées pour développer de nouvelles pistes ou produits, etc.

OBJECTIF : METTRE EN VALEUR LES ENTREPRENEURS

L'objectif de ce concours est de mettre en valeur les entrepreneurs qui ont décidé de se lancer en tant qu'indépendants et ont réussi à se distinguer par leur succès, leur concept innovant, l'originalité de leur idée, ou simplement par l'effet créateur d'emplois.

Un jury composé de 4 membres - 1 représentant de BGL BNP Paribas, 1 représentant de la Chambre des Métiers, 1 expert financier, 1 représentant du Ministère de l'Economie procèdera à **une sélection de 5 candidats** au plus. Le Jury pourra, dans le cas où il l'estime nécessaire, demander aux candidats retenus de présenter et défendre leur dossier de candidature devant lui, et visiter leur entreprise.

Le Prix Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat 2023 a été remis par BGL BNP Paribas le 26 octobre 2023 lors d'une cérémonie officielle en présence de personnalités politiques et économiques du Luxembourg.

Découvrez tous les finalistes et le vainqueur du Prix Créateur 2023.

« Son entreprise s'est avérée une véritable réussite et à l'heure actuelle, elle emploie neuf personnes. »

Sue **Dicken**
« All about Hair S.à r.l. »

Sa mère était son grand modèle. Dès son plus jeune âge, Sue Dicken a passé de nombreuses heures avec elle dans le salon de coiffure : « *Il était toujours évident pour moi que je suivrais cette même voie. Le décès prématuré de ma mère a certainement représenté un grand défi pour moi, mais il était clair que j'allais le relever avec détermination* ».

C'est ainsi que Sue a suivi les traces de sa mère et a entamé en 2016 une formation de coiffeuse, pendant laquelle elle a acquis les vastes connaissances et compétences requises en matière de coupe de cheveux, de coiffage et de techniques de coloration. Elle a approfondi ses connaissances de base au cours d'une formation continue d'un an pour devenir maquilleuse et coiffeuse-visagiste à Francfort-sur-le-Main.

Après avoir terminé sa formation et obtenu le DAP (Diplôme d'aptitude professionnelle) en 2020, Sue s'est directement lancée dans le programme d'obtention du Brevet de Maîtrise coiffure - tout en créant parallèlement sa propre chaîne de salons « *All about Hair* ». Son entreprise s'est avérée une véritable réussite et à l'heure actuelle, elle emploie neuf personnes* dans les deux salons de Dalheim et Wasserbillig. La cohésion et le soutien de son équipe sont pour elle irremplaçables, car aux yeux de Sue, cela fait partie d'un travail réussi.

Sue résume ainsi sa passion pour l'entrepreneuriat créatif dans les deux sens du terme : « *Créer quelque chose de personnel et offrir aux autres des moments de bonheur pour les sortir de leur quotidien. C'est cela qui m'a poussée à me mettre à mon compte. En tant que coiffeuse et maquilleuse, je peux renforcer la confiance en soi de mes clients et les aider à se sentir plus à l'aise et plus séduisants. Leurs réactions positives, mon amour pour l'artisanat de la beauté, la merveilleuse collaboration avec mon équipe et le désir de perpétuer l'héritage de ma mère : tout cela constitue ma source quotidienne d'énergie et de motivation* ».

« Biancaneve Bridal Boutique s'est entre-temps fait un nom dans le monde de la mode nuptiale. »

Liva & Linna **Karklina**,
de **« Karli Concept S.à r.l. »**

Dans la phase des préparatifs d'un mariage, où l'amour se retrouve sur le devant de la scène, la robe de mariée joue un rôle majeur. Elle incarne les rêves et les espoirs d'une mariée pour son grand jour.

Le monde de la mode nuptiale et des robes élégantes a fasciné Linna Karklina dès son plus jeune âge. En créant la Biancaneve Bridal Boutique, Linna Karklina a donc réalisé un rêve d'enfant.

« *Accompagner les futures mariées dans leur quête de la robe parfaite et contribuer ainsi à ce que le plus beau jour de leur vie devienne une réussite totale, c'est à la fois une tâche merveilleuse et une grande responsabilité* », estime la fondatrice Linna Karklina.

Biancaneve Bridal Boutique propose un vaste choix : des robes de mariée très romantiques et enjouées jusqu'aux robes très sobres et élégantes. La boutique se distingue par une sélection raffinée de marques de créateurs internationaux, fabriquées avec une attention particulière aux détails et un savoir-faire de haut niveau.

Linna Karklina est très satisfaite de l'évolution de l'entreprise : Biancaneve Bridal Boutique s'est entre-temps fait un nom dansle monde de la mode nuptiale. Et ce pour une bonne raison: l'équipe de Biancaneve Bridal Boutique comprend que le choix d'une robe de mariée est un voyage émotionnel.

C'est pourquoi elle accorde une grande importance au conseil individuel. Chaque mariée est accompagnée par des conseillères expérimentées qui allient leur passion pour la mode nuptiale à l'expertise de leur savoir-faire. elles écoutent attentivement la cliente, comprennent ses souhaits et l'aident à choisir sa robe de mariée parfaite, qui reflète sa personnalité et son style.

Un autre point fort de la boutique sont les retouches sur mesure des robes. L'équipe de couturières expérimentées veille à ce que chaque robe soit parfaitement ajustée et tienne compte des besoins individuels. Outre son activité principale de mode de mariage, la boutique propose également des robes de soirée élégantes et conseille ses clientes également en matière d'accessoires élégants.

« Pour l'avenir, Nazih souhaite une croissance solide et constante de son entreprise.... »

Nazih **TRAD**
de **« Carstec S.à r.l. »**

Tout a commencé en 2019 dans une petite étable où l'on élevait des porcs - le tout avec un seul employé. Entre-temps, l'entreprise Carstec s'est établie dans le secteur de niche de l'adaptation de véhicules pour les personnes à mobilité réduite et le transport de personnes, emploie neuf collaborateurs*, sert les plus gros clients* du pays et prévoit de déménager dans un nouveau bâtiment spacieux.

Le chemin a été long pour le fondateur d'origine libanaise, Nazih Trad. Il a dû quitter son pays à cause de la guerre, a immigré en Allemagne et voulait initialement devenir chirurgien, mais a fini par étudier l'ingénierie et la mécatronique au Luxembourg. Immédiatement après avoir obtenu son diplôme universitaire, Nazih a travaillé comme chef de projet dans un atelier de carrosserie à Niederanven, où il a découvert sa passion pour les voitures.

Après neuf ans et demi, de nombreuses raisons l'ont poussé à faire quelque chose de nouveau et de personnel : « Un ami m'a appelé et m'a parlé d'une grange vide. Ce fut le début du chapitre Carstec », raconte Nazih, qui a encore la chair de poule lorsqu'il parle de cette grange.

Au bout d'un an et demi, le déménagement à Biwer a eu lieu, l'entreprise est passée à quatre employés - et la croissance s'est poursuivie. Qu'est-ce qui fait le succès de l'entreprise ? « Nous proposons des transformations individuelles spécifiques aux clients ainsi que des solutions spéciales spécifiques au secteur, nous restons toujours à la disposition de nos

clients et nous livrons rapidement », explique Nazih.
« C'est un sentiment indescriptible de voir une dame ou un monsieur handicapé(e) qui arrive à faire ses courses seul(e), sans aide extérieure, grâce à nous qui avons transformé la voiture en conséquence ».

« J'ai dû entendre le bruit de la scie circulaire dès ma naissance. »

Chris **Morheng**
« Menuiserie Guy Morheng Exploitation S.à r.l. »

Le métier de menuisier est littéralement né dans le berceau de Chris Morheng. « *J'ai dû entendre le bruit de la scie circulaire dès ma naissance* », raconte Chris Morheng, qui a repris avec fierté en 2021 l'entreprise fondée par son père en 1988, lorsque celui-ci a pris sa retraite.

Chris Morheng a grandi avec l'odeur du bois et s'est mis très tôt au martelage, burinage et sciage. Il était donc logique qu'il se lance lui aussi dans le métier de menuisier. Il a commencé sa carrière par un apprentissage au Lycée Technique Privé Emile Metz, a suivi une formation de technicien du bois diplômé d'État, puis de maître artisan à la Fachschule für Holztechnik de Stuttgart - et a ensuite travaillé pendant six ans comme technicien dans l'entreprise de son père.

Lorsque Chris Morheng a rejoint l'entreprise en 2015, il a initié une modernisation et une numérisation de la production. Ces investissements dans les nouvelles technologies et les machines connectées, combinés à une révision des processus de travail, ont permis d'améliorer l'efficacité et la productivité de l'entreprise.

L'entreprise est active dans différents domaines, y compris l'aménagement intérieur haut de gamme pour les particuliers et les entreprises telles que les bars, les écoles et les municipalités. Elle se concentre toutefois sur la fabrication de meubles haut de gamme, dont des cuisines, des dressings, des comptoirs, des meubles de bureau, des séparations de pièces et des éléments acoustiques : « *Chez nous, tout est fabriqué sur place et il n'y a ni trop petit ni trop grand. Nous fabriquons tout, du cure-dent à l'aménagement intérieur complet de bâtiments, et nous proposons à nos clients des solutions sur mesure pour tous leurs projets* », explique Chris Morheng.

Pour l'avenir, Nazih souhaite une croissance solide et constante de son entreprise, la création d'emplois supplémentaires ainsi qu'un climat de travail sain avec des employés et des clients satisfaits.

S'agissant des prochaines étapes, l'entreprise souhaite se rendre davantage indépendante en matière d'énergie et devenir autant que possible autosuffisante. L'entreprise utilise déjà un chauffage au bois depuis 1999, c'est pourquoi la hausse des prix ne l'a pas du tout affectée. D'autres thèmes centraux sont la réduction de l'empreinte carbone par la transformation de produits respectueux de l'environnement et la recherche de personnel. Chris Morheng reconnaît toutefois ici un début de changement ; il a l'impression que les jeunes s'enthousiasment de plus en plus pour l'artisanat.

« Avec ma chocolaterie, made in Luxembourg, je souhaite partager ma passion pour le bon chocolat, fabriqué avec amour et de haute qualité. »

Lola **Valerius**
« Valerius Chocolatier S.à r.l. »

Lola Valerius avait déjà obtenu son diplôme d'architecte en 2016 à Vienne et à Copenhague. Toutefois, elle décida de suivre son cœur et sa passion pour le chocolat et de faire de ses rêves une réalité. Elle passa son CAP Pâtissier en formation pour adultes à l'École de Boulangerie et de Pâtisserie Paris, acquit des expériences professionnelles à Paris et à Taïwan après l'obtention de son diplôme et fonda finalement sa propre chocolaterie en novembre 2020 dans sa ville natale d'Esch-sur-Alzette.

« *Je viens d'une famille d'entrepreneurs*, il était donc évident pour moi qu'un jour ou l'autre, je me mettrais aussi à mon compte afin de donner vie à mes propres idées* », explique Lola.

Sa chocolaterie est un lieu unique à Esch-sur-Alzette, qui sert à la fois de laboratoire, de boutique et de salle de dégustation. Au sein du laboratoire, on peut observer la fabrication du chocolat, qui se fait à la main et à la vue de tous. La boutique et la salle de dégustation offrent la possibilité de goûter sur place les créations chocolatées de Lola Valerius.

Depuis son ouverture, la chocolaterie de Lola Valerius attire des amateurs de chocolat des quatre coins du monde, et les chiffres de vente confirment son succès ; ses chocolats séduisant les gourmands de tous âges*.

La particularité de la chocolaterie Lola Valerius repose sur des créations faites à la main à partir de matières premières de qualité et sur des emballages respectueux de l'environnement. Les créations chocolatées offrent de délicieuses alternatives aux saveurs classiques.

Lola Valerius est synonyme de travail soigné, d'ingrédients frais et naturels, et sa gamme de produits variée s'adapte aux saisons et aux besoins des clients. Sa quête d'un aspect visuel adapté au produit et d'une conception artistique colorée se reflète dans son offre. Dans la production de ses chocolats, elle veille à minimiser l'utilisation de sucre, à ne pas utiliser de conservateurs, d'arômes artificiels ou d'exhausteurs de goût, afin de créer des recettes subtiles sans fausses notes gustatives.

« *Avec ma chocolaterie, made in Luxembourg, je souhaite partager ma passion pour le bon chocolat, fabriqué avec amour et de haute qualité* », explique Lola.

« Wandmanufaktur, c'est l'histoire de l'association de deux entrepreneurs ambitieux et talentueux. »

Katja **Thommes**, Nicola **Leone**
« Wandmanufaktur S.à r.l. »

Wandmanufaktur, c'est l'histoire de l'association de deux entrepreneurs* ambitieux et talentueux : Katja Thommes est une peintre expérimentée qui a suivi sa formation à l'entreprise de peinture Kremer à Hosingen et qui a non seulement terminé sa maîtrise en tant que meilleure candidate à l'examen, mais qui a également remporté le Premier Prix du Compagnonnage. Nicola Leone, quant à lui, a commencé sa carrière dans le commerce de gros et le commerce extérieur de l'industrie de la peinture chez Brillux GmbH & Co. KG à Münster en Allemagne et, après avoir terminé ses études de gestion d'entreprise, il a travaillé dans différentes entreprises de peinture en Allemagne et au Luxembourg, où il a occupé différents postes, du technicien au directeur.

Les chemins de Katja et Nicola se sont croisés dans l'entreprise de peinture Kremer à Hosingen et ils ont décidé en avril 2020 d'unir leurs forces et de créer leur propre entreprise : « *La motivation pour créer Wandmanufaktur prenait racine dans l'insatisfaction des structures établies et sclérosées dans les entreprises précédentes* », explique Nicola. « *Nous voulions créer une entreprise artisanale moderne, au sein de laquelle le développement et l'optimisation continus sont au centre des préoccupations* ». Cette entreprise devait offrir à tous les collaborateurs* la possibilité de développer leurs points forts et d'élaborer des solutions en équipe de manière collective.

Le succès de l'entreprise réside dans la fusion des compétences artisanales et du savoir-faire commercial.

Katja Thommes dirige les processus artisanaux, tandis que Nicola Leone s'occupe de la gestion et des questions commerciales. Une répartition claire des rôles qui permet un fonctionnement sans faille : « *La perception du peintre* se limite souvent à l'artisan qui ne fait que peindre des façades ou des intérieurs en blanc. Mais le profil du métier a considérablement évolué ces dernières années. Le métier se rattache à tous les corps de métier (électricien*, menuisier*, plâtrier*, carreleur*, plaquiste*) et doit apporter une solution à chaque problème rencontré afin d'obtenir un résultat final optimal* », explique Nicola Leone.

Wandmanufaktur propose des solutions pour des projets de construction complexes, des travaux de peinture aux techniques exclusives d'aménagement à la chaux et aux revêtements muraux écologiques : « *Nous souhaitons transmettre la passion de notre métier aux jeunes et surtout présenter la diversité (revêtements de sol, systèmes d'isolation, plafonds tendus, acoustique, insonorisation, etc.) de notre artisanat, car être peintre, c'est bien plus que de peindre des murs en blanc* », confirme Katja Thommes.

Chambre des Métiers
christian.**kremer**@cdm.lu
Chef de service
Contact Entreprise
+352 42 67 67 - 229
cdm.lu

KLIMAPAKT FIR BETRIBER

Accompagnement des entreprises en matière de **transition énergétique** et **décarbonation.**

L'initiative gouvernementale Klimapakt fir Betriber, à l'instar du Pacte Climat pour les communes, a pour objectif de vous accompagner en matière de transition énergétique et décarbonation.

En tant qu'entrepreneur vous êtes parfois confronté à des défis importants en ce qui concerne la mise en œuvre de projets en lien avec la transition énergétique et la décarbonation. Klimapakt fir Betriber propose une plateforme, développée et gérée par Klima-Agence et Luxinnovation, qui comprend un catalogue de mesures pratique permettant une guidance structurée ainsi l'accès à des recommandations et des points de contacts pertinents pour la mise en place de vos projets.

L'un des avantages les plus évidents de ce catalogue est qu'il regroupe toutes les informations essentielles, vous épargnant ainsi de longues recherches. Le catalogue de mesures offre aux entreprises un guide pratique pour un cheminement optimal pour la mise en œuvre de leurs projets de transition énergétique et/ou de décarbonation.

« Faciliter vos démarches en matière de décarbonation et transition énergétique. »

Le répertoire des points de contact pertinents est un autre atout de ce catalogue. Vous pouvez trouver des informations essentielles sur les prestataires spécialisés dans le domaine qui vous intéresse, les outils disponibles, ainsi que sur l'accompagnement en matière de conseil et de financement de vos projets.

Un outil pratique pour toutes les entreprises

Le catalogue de mesures structuré ne se limite pas à des théories et à des concepts abstraits. C'est un outil de facilitation pratique qui établit les liens avec des projets concrètement mis en œuvre par des entreprises au Luxembourg.

Ces cas pratiques fournissent des exemples de succès, inspirant ainsi d'autres entreprises à entreprendre leur propre transition énergétique.

Des séances d'information décentralisées sur la mise en place du programme Klimapakt fir Betriber ont été organisées en collaboration avec plusieurs communes et organisations régionales au cours du premier semestre.

Ces séances ont permis aux entreprises d'avoir une vue d'ensemble des outils pratiques mis à leur disposition et de pouvoir partager leurs futurs projets avec les experts et partenaires présents sur place ; elles ont également eu l'opportunité d'identifier les programmes étatiques dont elles pouvaient bénéficier pour la réalisation de leurs projets.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur klimapaktfirbetriber.lu

Le rôle de Klima-Agence, en qualité de partenaire national en matière d'énergie et de climat, est de faciliter la collecte et la transmission d'informations ainsi que la promotion des divers programmes d'aides. Klima-Agence met à disposition son expertise en matière de transition énergétique et de protection du climat, et développe des outils facilitant la priorisation et la mise en œuvre de mesures en fonction des besoins des entreprises concernées.

klima agence
Shaping our future together

LE NOUVEAU WC DOUCHE GEBERIT AQUACLEAN SELA OFFRE PLUS DE CONFORT ET UN DESIGN PLUS ÉLÉGANT

Optimisé et **encore plus beau.**

Geberit AquaClean Sela est un WC douche élégant qui ressemble pourtant à une toilette normale. Depuis son lancement sur le marché en 2013, il jouit d'une grande popularité auprès des maîtres d'ouvrage et des clients finaux. Geberit lance aujourd'hui sur le marché le nouvel AquaClean Sela, dont le design épuré et intemporel a été revu et rendu encore plus beau. De plus, le WC-douche de qualité supérieure a été équipé de fonctions optimisées et offre désormais plus de bien-être.

Épuré et intemporel – Avec son design élégant, le nouveau Geberit AquaClean Sela s'intègre dans presque toutes les ambiances de salle de bains.

Le nouvel AquaClean Sela conçu par le designer Christoph Behling complète la gamme de produits AquaClean avec un WC douche au design élégant et esthétique, qui s'intègre dans presque toutes les ambiances de salle de bains. Avec son design épuré et intemporel et son langage des formes clair, il fait figure de bijou dans la salle de bains.

Doté d'une technologie innovante, Geberit AquaClean Sela garantit un nettoyage doux et personnel et une sensation de bien-être particulière.

« Le dernier né de la famille AquaClean incarne les plus hauts standards de qualité et offre les caractéristiques classiques d'un WC douche Geberit. »

Le dernier né de la famille AquaClean incarne les plus hauts standards de qualité et offre les caractéristiques classiques d'un WC douche Geberit. Cela inclut la technologie unique de douche WhirlSpray, qui permet un nettoyage agréable et en profondeur tout en garantissant une faible consommation d'eau.

Grâce à la technologie de rinçage TurboFlush, qui fonctionne encore plus efficacement, la cuvette est rincée très discrètement et complètement. Ainsi, la chasse d'eau peut être tirée à tout moment sans bruits gênants, même la nuit. Une lumière d'orientation discrète éclaire suffisamment pour montrer le chemin la nuit sans impacter le sommeil par la suite.

La technologie intelligente pour la fonction douche et tous les raccordements pour l'alimentation en eau et en électricité sont intégrés dans la cuvette de façon esthétique. Grâce à sa cuvette sans bord de rinçage, Geberit AquaClean Sela garantit une hygiène parfaite et facilite considérablement le nettoyage.

La télécommande intuitive peut être utilisée d'une seule main. Une simple pression sur un bouton suffit pour récupérer vos paramètres personnels. Comme pour tous les WC douche de Geberit, les fonctions AquaClean Sela peuvent également être commandées confortablement à l'aide de l'application Geberit via le smartphone.

Le nouveau WC douche dispose également d'une reconnaissance de l'utilisateur qui, grâce à un détecteur, empêche que le jet de douche se déclenche accidentellement.

Le nouveau Geberit AquaClean Sela est disponible dans le commerce de détail sanitaire depuis le 1er avril 2019.

Doux et minutieux
La technologie unique de douche WhirlSpray avec son jet de douche pulsé offre un nettoyage agréable et en profondeur avec une faible consommation d'eau.

Doux et minutieux
La technologie unique de douche WhirlSpray avec son jet de douche pulsé offre un nettoyage agréable et en profondeur avec une faible consommation d'eau.

À propos de Geberit
Le groupe Geberit, présent dans le monde entier, est le leader européen sur le marché des produits sanitaires. En tant que groupe intégré, Geberit possède une présence locale très forte dans la plupart des pays européens, ce qui lui permet d'offrir une valeur ajoutée unique dans les domaines de la technologie sanitaire et de la céramique sanitaire. Geberit dispose de 30 sites de production, dont 6 en outre-mer. Le siège social du Groupe se trouve à Rapperswil-Jona, en Suisse. Avec près de 12 000 employés dans une cinquantaine de pays, Geberit a atteint un chiffre d'affaires net de 2,9 milliards de CHF en 2017. Les actions Geberit sont cotées à la SIX Swiss Exchange et font partie du SMI (Swiss Market Index) depuis 2012.

GEBERIT

Pour plus de renseignements, contactez :
Geberit b.v. Luxembourg
Patrick Schintgen
Tel.: +352 54 52 26

EIN MITTEL, UM NEUE MÄRKTE ZU ERSCHLIESSEN

Internationale **Kooperationsangebote.**

**Sie sind auf der Suche nach neuen Geschäftspartnern, wissen jedoch nicht, wo Sie sie finden?
Zur gezielten Geschäfts- und Kooperationspartnersuche verwaltet das Enterprise Europe Network eine europaweite Onlineplattform. Aktuell enthält sie 6.000 aktive Kooperationsgesuche.
Diese Unternehmens- und Branchenprofile werden von den Netzwerkpartnern regelmäßig gepflegt und aktualisiert.
Im Folgenden finden Sie eine Auswahl, die für Handwerksbetriebe interessant sein könnte:**

Hochpräzise Metallbearbeitung angeboten / Ein portugiesisches Unternehmen liefert hochpräzise bearbeitete Komponenten an eine Vielzahl von Branchen, von der Medizin- über die Eisenbahn- und Automobilindustrie, Luft- und Raumfahrt, Elektronik, Verteidigung, Energie, Maschinenbau, Spritzguss und Mikromechanik. Es bietet nun seine Fähigkeiten über Fertigungsvereinbarungen an, um seine Geschäftstätigkeit international auszuweiten.
(BOPT20230810028)

Gerüstbau- und Isolierdienstleistungen angeboten / Ein modernes, aufstrebendes, litauisches Unternehmen bietet umfassende Dienstleistungen im Bereich Isolierung und Gerüstbau an.
In Verbindung mit einem hochqualifizierten und robusten Team, das von einer starken Organisationskultur angetrieben wird, ist das Unternehmen in der Lage, den absolut hochwertigen Kundenservice und das beste Personal in der Branche zu bieten
(BOLT20230803011)

Fertigungskapazitäten angeboten / Ein tschechisches Unternehmen mit fast 35-jähriger Erfahrung im Bereich Maschinenbau bietet die Übernahme aller Produktionsprozesse von der Primärproduktion (lasergeschnittene Teile einschließlich Biegen aus Kohlenstoffstahl und Edelstahl), Drehteile, 3D-Laserschnitt-Rohmaterial (Run und Vierkantrohre), bis hin zu kompletten Lieferungen von geschweißten Einheiten (MIG/MAG/TIG), einschließlich Oberflächenbehandlung und Montage. Das Unternehmen fertigt für Unternehmen in den Bereichen Bergbau, Automobilindustrie, Maschinenbau, Landwirtschaft und Fördertechnik und verfügt über langjährige Erfahrung in internationaler Zusammenarbeit. Gesucht werden Partner in der Industrie.
(BOCZ20230807017)

Installation, Reparatur, Rekonstruktion und Wartung von Maschinen angeboten / Ein bulgarisches Unternehmen ist auf die Herstellung, Installation, Reparatur und Rekonstruktion sowie Wartung von Maschinen und Anlagen spezialisiert. Es befasst sich außerdem mit der dazugehörigen Installation in der Energiewirtschaft und Industrie sowie mit der Herstellung von Produkten und Ersatzteilen für diese. Das Unternehmen ist auf der Suche nach Zuliefer- und Fertigungsverträgen.
(BOBG20230728010)

Sollten Sie an einem der Angebote interessiert sein, mehr über die Datenbank wissen oder Ihr eigenes Profil veröffentlichen wollen, dann kontaktieren Sie uns. Sie können auch gerne Ihre eigene Suche in der Datenbank starten.

Enterprise Europe Network
Chambre des Métiers
+352 42 67 67 - 366
international@cdm.lu

FORMATION CONTINUE

De nouvelles perspectives de carrière **pour tous**

ARTISANAT
FORMATION CONTINUE
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Découvrez nos formations

formations.cdm.lu/formation-continue

CHAMBRE DES MÉTIERS
LUXEMBOURG

De Partner vum Handwierk

cdm.lu

besenius

Portails et clôtures — 1 Zone Industrielle L-9166 Mertzig • T 88 81 10 - 1 • besenius.lu

MADE IN LUXEMBOURG

- clôture anti-vue moderne et modulable
- matériel haut de gamme avec calcul statique
- hauteur réalisable jusqu'à 2 m
- résistance aux intempéries
- nettoyage et entretien facile
- système extensible par la suite
- grand choix de remplissages et couleurs
- adaptable sur mesure et à la pente du terrain
- éclairage LED possible

Serrures et sécurité — 4 Zone Industrielle L-9166 Mertzig • T 88 80 84

Atelier de ferronnerie — 1 Zone Industrielle L-9166 Mertzig • T 88 81 10 - 1

CHAMBRE DES MÉTIERS
PERSPEKTIV HANDWIERK

VERMITTELN AUCH SIE IHRE LEIDENSCHAFT FÜRS HANDWERK AN DIE NÄCHSTE GENERATION

Machen Sie mit beim Projekt „Hallo Handwierk" in der Grundschule.

Die Themenwoche „Hallo Handwierk" hat zum Ziel die Schüler/innen des Zyklus 4.1 (5. Schuljahr) der Grundschule für die Welt des Handwerks zu begeistern!

Hier erfahren die Grundschulkinder alles über die verschiedenen Berufe des Handwerks. Neben Lernaktivitäten und -ideen, die rund um die Handwerksberufe ausgearbeitet wurden, ist das absolute Highlight am Ende der Themenwoche der Handwerkerbesuch in der Klasse. Während des gesamten Projekts dürfen sich die Kinder Fragen überlegen, die sie dem/der Handwerker/in jetzt stellen können. Anschließend arbeiten die Handwerker/innen in Zusammenarbeit mit den Schülern an einem 2-stündigen praktischen Projekt.

Beispielsweise wird so ein Modell eines Dachs in der Klasse aufgebaut, einen Zylinderkopf eines Motors bearbeitet, Frisuren gestylt, Nägel verschönert, Zahnmodelle angefertigt, Brillen montiert, Stoffe bearbeitet oder Marzipanmäuse und Grill- und Schnittchen-Kreationen hergestellt.

Wollen auch Sie Ihre Leidenschaft fürs Handwerk an die nächste Generation vermitteln? Dann machen Sie mit!

Wir suchen zurzeit Handwerker/innen, die in folgenden Berufen ausgebildet sind: Dachdecker, Bauklempner, Zimmerer, jegliche Fahrzeugmechatroniker, Karosseriebauer, KFZ-Spengler, KFZ-Lackierer, KFZ-Polsterer, Fahrlehrer, Friseur, Schönheitspfleger, Augenoptiker, Zahntechniker, Schneider, Bäcker-Konditor, Konditor-Feinbäcker-Schokoladen- und Speiseeishersteller sowie Metzger. Jedes Jahr kommen ein neues Thema und neue Berufe aus dem Handwerk hinzu.

Haben wir Ihr Interesse geweckt, dann scannen Sie untenstehenden QR Code für weitere Informationen und Anmeldung.

Chambre des Métiers
Service Perspektiv Handwierk
perspektiv@cdm.lu
(+352) 42 67 67 - 218/244

BREVET DE MAÎTRISE

MAACHT MAT BEI DER AUSBILDUNG
VUN DEN ENTREPRENEURE VU MUER !

Gidd Chargé(e) de cours fir de
Brevet de Maîtrise

bit.ly/wir-stellen-ein

CHAMBRE DES MÉTIERS
LUXEMBOURG

De Partner vum Handwierk

cdm.lu

INTERVIEW MIT LUC MEYER, PRÄSIDENT DER FÉDÉRATION DES ARTISANS

"Die kommende Regierung muss endlich Rücksicht auf die kleinen Betriebe nehmen."

Die Wähler haben sich gegen eine Neuauflage der Dreierkoalition ausgesprochen, was den Weg für CSV und DP frei machte, um Koalitionsverhandlungen aufzunehmen. Im Vorfeld der Wahlen hat die Fédération des Artisans ein Positionspapier erarbeitet, das ab Januar mit den verschiedenen Parteien diskutiert wurde.

Zentrale Anliegen des Handwerks betreffen u.a. die Rentabilität der Unternehmen, die Arbeitsorganisation, das Abwerben von Fachkräften seitens öffentlicher Arbeitgeber als auch das Statut des Selbständigen.

D'Handwierk unterhielt sich mit Luc Meyer, Präsident der Fédération des Artisans, über die Erwartungen des Handwerks an die kommende Regierung.

DP und CSV befinden sich derzeit in Koalitionsverhandlungen. Welche Prioritäten sollte sich eine künftige Regierung in ihren Augen setzen?
Seit Januar haben wir eine handfeste Krise im Bau. Durch Preissteigerungen von Materialien, Energie und vor allem durch einen sprunghaften Anstieg der Hypothekenzinsen sind die Investition in Bauvorhaben massiv eingebrochen. Dieser Rückgang betrifft die gesamte Baubranche mit seinen rund 60.000 Mitarbeitern. Als Fédération des Artisans warnen wir bereits seit fast einem Jahr vor der sich abzeichnenden Krise und wir haben der Regierung Vorschläge gemacht, wie Investitionen in Wohnraum zeitlich begrenzt wieder dynamisiert werden könnten.

„Deshalb fordern wir nun von der Regierung eine Kleinbetriebsklausel einzuführen, wo Betriebe unter einer bestimmten Grösse von verschiedenen Auflagen befreit sind."

Leider war die vorige Regierung nicht dazu bereit, die nötige Massnahmen auf den Weg zu bringen. Umso dringlicher ist es, dass die künftige Regierung ab dem ersten Tag ihres Amtsantritts die Lösung der Baukrise als absolute Priorität behandelt. Entsprechende Gespräche wurden bereits mit dem Formateur geführt.

Mittel- und langfristig muss es uns gelingen mehr Wohnraum zu schaffen, wenn wir nicht wollen, dass Wohnraummangel zum Flaschenhals für die wirtschaftliche Entwicklung des Landes wird.

Was wünscht sich das Handwerk für die kommenden 5 Jahre?
Ein Thema über das viel gesprochen wird, ist die Verringerung des Verwaltungsaufwandes. In der Praxis müssen wir aber feststellen, dass entgegen den politischen Verlautbarungen die Situation in den Unternehmen immer schlimmer wird. Ein Handwerksunternehmen beschäftigt im Durchschnitt 12 Mitarbeiter aber die Politik und die Verwaltungen scheinen zu glauben, dass dort unbegrenzte Ressourcen zur Verfügung stehen, um immer neue Auflagen und Dokumentationspflichten zu erfüllen. Ich behaupte mal, dass ein Unternehmer mehr Stunden für den Staat arbeitet als für sein Unternehmen.

Deshalb fordern wir nun von der Regierung eine Kleinbetriebsklausel einzuführen, wo Betriebe unter einer bestimmten Grösse von verschiedenen Auflagen befreit sind.
Die CSV hat angekündigt den administrativen Aufwand um 20 Prozent abzubauen. Die kommende Regierung muss Rücksicht auf kleine Betriebe nehmen.
Wir sind auf jeden Fall gespannt.

Ein weiteres Thema, was immer wieder diskutiert wird, ist die Arbeitsorganisation. Was verspricht sich das Handwerk von der kommenden Regierung?
Work-Life Balance ist ein Lieblingsthema der Politik, bei dem es darum geht, immer neue Formen von «Nicht-Arbeit» zu erfinden. Erst vor ein paar Monaten haben wir eine ganze Reihe von zusätzlichen legalen Urlaubsformen beschlossen.

Was wir als Unternehmen brauchen ist eine flexible Regelung, die wir auf Betriebsebene mit unseren Mitarbeitern vereinbaren können. Im Lebensmittelhandwerk herrscht vor Feiertagen Hochbetrieb, und auch die Baubranche ist saisonabhängig. Eine Flexibilisierung der Arbeit muss auch die Bedürfnisse der Unternehmen berücksichtigen, sonst sprechen wird nur von mehr Urlaub in einem Land,

MAGAZINE
RUBRIQUE

in dem im europäischen Vergleich eh schon mit am wenigsten gearbeitet wird.

CSV und DP sprechen sich für eine Neuorganisation der Arbeit aus, bei der mehr auf ebene der Unternehmen entschieden werden kann. Glauben Sie, dass die Gewerkschaften da mitmachen?
Ich glaube diese Regierung wäre gut beraten, sich einen etwas gelasseneren Umgang mit den Gewerkschaften anzugewöhnen. Nächsten Jahr sind Sozialwahlen bei denen wahrscheinlich 7 von 10 Arbeitnehmer keiner Gewerkschaft ihre Stimme geben wird. Von den 30 Prozent, die tatsächlich wählen, bekommt der OGB-L dann etwas mehr als die Hälfte der Stimmen. Weit über 80 Prozent der Arbeitnehmer im Land wollen sich nicht vom OGB-L vertreten lassen, also sollt die Politik auch nicht so tun, als würde diese Gewerkschaft für die gesamte arbeitende Bevölkerung sprechen.

Wenn sich die Regierung und die Politik nicht ein wenig von den Gewerkschaften emanzipiert, wird in Luxemburg keine fortschrittliche Agenda möglich sein, weder in der Arbeitswelt noch beim Klimaschutz oder sonst wo.

Ist die Energiewende für die Unternehmen zu schaffen?
Die Reduktionsziele sind vorgegeben. Das heisst, dass es in den kommenden Jahren zu einer Elektrifizierung der Gesellschaft und der Wirtschaft kommen muss.

Das Handwerk ist doppelt gefordert. Auf der einen Seite sind es unsere Unternehmen, die die Technologien beim Kunden implementieren und auf der anderen Seite muss jedes einzelne Unternehmen seine Energiewende schaffen.

Das ist mit enormen Investitionen verbunden und die Regierung muss sich bewusst sein, dass auch die Unternehmen massiv unterstützt werden müssen. Als Fédération des Artisans waren wir massgeblich am «Klima Pakt fir Betriber» beteiligt. Dieser Weg muss weitergeführt werden. Daneben müssen sich auch Staat und Gemeinden fit machen, um die Energiewende zu begleiten, sei dies im Bereich der Bautenverordnungen, der Genehmigungsprozeduren oder auch der Infrastrukturen.

Die Berufsausbildung ist ein Thema, dass den Unternehmen ganz oben liegt. Gibt es auch hier Erwartungen.
Bei Umfragen stellen wir regelmässig fest, dass das Modell der handwerklichen Lehre, wo sich Unternehmen den eigenen Nachwuchs heranziehen, nach wie vor von den Unternehmern geschätzt und unterstützt wird. Gleichzeitig stellen wir aber fest, dass die Lehre was Inhalt und Organisation betrifft, nicht mehr den Erwartungen der Unternehmen entsprechen.

Wir haben intern eine Bestandaufnahme gemacht und verschiedene Vorschläge ausgearbeitet.

Allgemein muss man aber sagen, dass das Interesse der Unternehmen abnimmt so lange Staat und Gemeinden systematisch Mitarbeiter abwerben, die in Unternehmen ausgebildet wurden. Langfristig wird diese Praxis, die Berufsausbildung als solche in Frage stellen. Als Fédération des Artisans haben wir das Konzept einer Ablösesumme vorgeschlagen und so weit wir verstanden haben, wir die kommende Regierung dieses Konzept prüfen.

Fédération des Artisans
c.**reuter**@fda.lu
+352 42 45 11 - 28
www.fda.lu

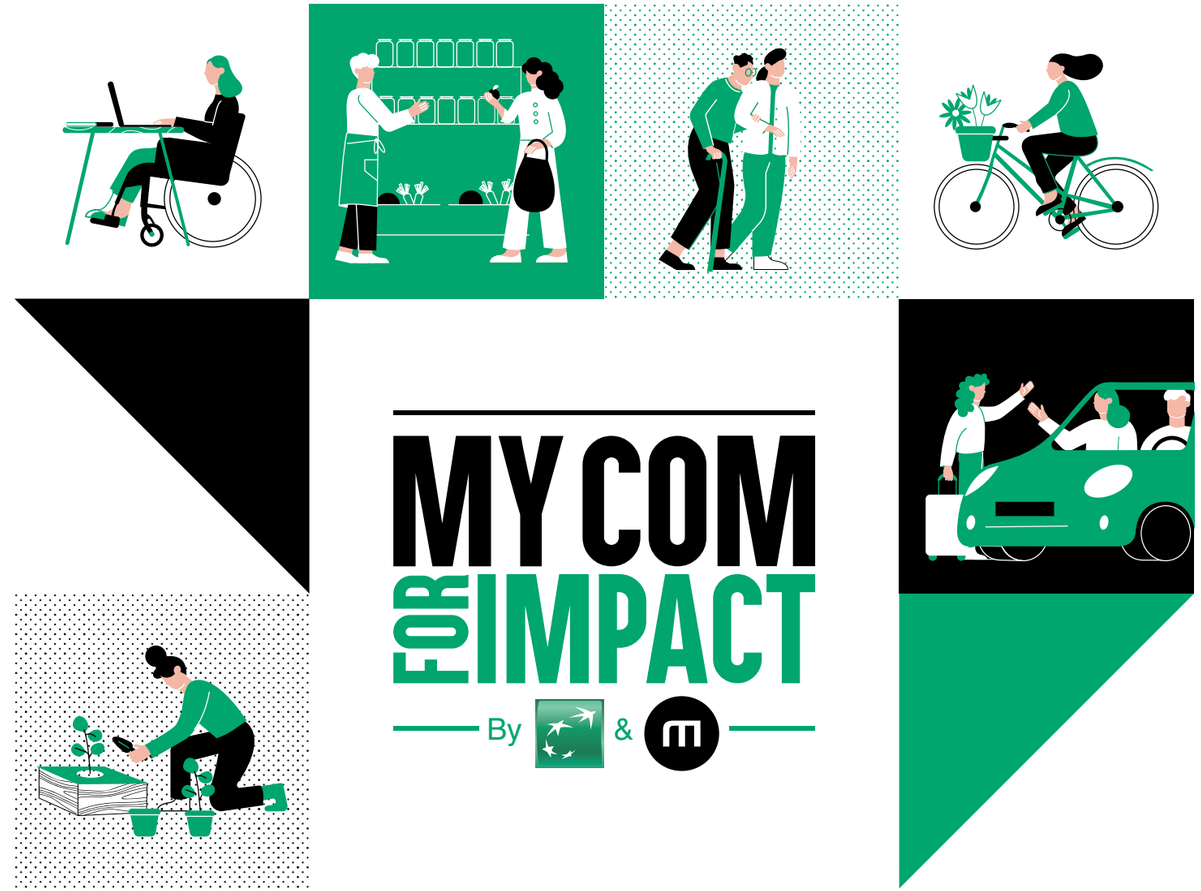

ENTREPRENEUR(E)S, ACCÉLÉREZ VOTRE IMPACT POSITIF
EN GAGNANT EN VISIBILITÉ !

Devenez lauréat(e) du concours My Com For Impact 2024.
BGL BNP Paribas et Mikado s'associent pour vous **accompagner dans votre stratégie** et **soutenir financièrement** les actions qui donneront de l'impact à votre communication.

Rendez-vous sur bgl.lu/fr/mycomforimpact jusqu'au 21 janvier 2024

BGL BNP PARIBAS

mikado

BGL BNP PARIBAS S.A. – 50, avenue J.F. Kennedy L-2951 Luxembourg – R.C.S. Luxembourg : B 6481 - Communication Marketing octobre 2023
MIKADO S.A. - 58, rue des Celtes L-1318 Luxembourg - R.C.S. Luxembourg : B 332311

8 OCTOBRE

Soirée élection.

Dimanche 8 octobre, la Fédération des Artisans et Jonk Handwierk ont organisé leur soirée élection pour suivre entre membres et amis le développement du scrutin électoral.

La Fédération des Artisans souhaite collaborer activement avec le prochain gouvernement, notamment pour adresser la crise dans le secteur de la construction.

Fédération des Artisans
c.reuter@fda.lu
+352 42 45 11 - 28
www.fda.lu

« CETTE AGILITÉ EST UN ATOUT MAJEUR POUR NOUS, CAR ELLE NOUS OFFRE LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT. »

En quoi Tango a fait la différence dans votre choix ?
«Tango a fait une différence significative dans notre choix de prestataire pour plusieurs raisons. En premier lieu, le prix attractif proposé par Tango a eu un impact majeur sur notre décision. En tant qu'entreprise, nous cherchons constamment des moyens de réduire nos coûts opérationnels, et les tarifs compétitifs offerts par Tango nous ont permis de réaliser des économies substantielles tout en maintenant une qualité de service élevée. De plus, en ce qui concerne la qualité du service, il est essentiel de souligner que partir maintenant serait inimaginable, en grande partie grâce à notre point de contact, Maikel, qui est devenu un allié précieux. La fiabilité du réseau Tango, la stabilité de la connexion Internet, et la présence proactive de notre conseiller pour résoudre rapidement tout problème éventuel ont été cruciales pour notre entreprise. Sa disponibilité, son expertise et sa capacité à anticiper nos besoins ont grandement amélioré notre expérience.»

Avez-vous trouvé facile de vous engager avec Tango ? Produits, relation avec votre conseiller, RDV, conseils,...
«Oui, notre engagement avec Tango a été remarquablement facile et fluide. Plusieurs facteurs ont contribué à cette expérience positive. Tout d'abord, les produits et services proposés par Tango sont conçus de manière à répondre de manière efficace à nos besoins en tant qu'entreprise. La gamme de services, leur flexibilité et leur compatibilité avec notre infrastructure existante ont grandement facilité notre choix.
En ce qui concerne la relation avec notre conseiller, il a joué un rôle essentiel en établissant une communication ouverte et transparente. Maikel est bien plus qu'un simple conseiller ; il est devenu un point élémentaire de contact entre Tango et notre entreprise. Sa disponibilité, sa connaissance approfondie de nos besoins, et sa capacité à anticiper nos exigences ont grandement facilité la gestion de notre compte Tango.

Kay Agnes,
Economist, M.Sc.
kay.agnes@luxadmin.lu

Les rendez-vous et les conseils prodigués par l'équipe Tango ont toujours été pertinents et opportuns. Ils ont pris le temps de comprendre nos objectifs et nos contraintes, ce qui a contribué à la pertinence des solutions proposées. En somme, notre expérience d'engagement avec Tango a été simplifiée grâce à la qualité des produits, à la relation solide avec un conseiller expérimenté et proactif et à l'efficacité des rendez-vous et des conseils. Cette facilité d'engagement a grandement renforcé notre satisfaction en tant que client professionnel de Tango.»

Est-ce que les produits et solutions auxquels vous avez souscrit correspondent à vos besoins ?
«Oui, les produits et solutions auxquels nous avons souscrit chez Tango correspondent parfaitement à nos besoins, à 100 %. La flexibilité de l'offre de Tango nous a permis de personnaliser nos services en fonction de nos besoins spécifiques, et cela a été extrêmement précieux pour notre entreprise. Si jamais nos besoins venaient à évoluer rapidement, nous avons la confiance que Tango sera en mesure de s'adapter à ces changements de manière flexible et efficace. Cette agilité est un atout majeur pour nous, car elle nous offre la tranquillité d'esprit de savoir que nous pouvons compter sur Tango pour répondre à nos besoins actuels et futurs, quelle que soit leur évolution.»

LuxAdministration Group
Support Services, Real Estate Consultancy, Project Management

Les conseillers Tango se déplacent chez vous pour vous proposer un service au meilleur prix!
Plus d'informations sur tango.lu ou au 27 777 377.

Z.A. Bourmicht | 18, rue du Puits Romain | L-8070 Bertrange

tango

INITIATIVE

ECORAUTO, une nouvelle structure **pour gérer les véhicules** hors d'usage **au Luxembourg.**

Le 25 octobre, les ASBL FEDAMO, MOBIZ et FEBIAC (représentant respectivement les concessionnaires et réparateurs automobiles luxembourgeois, les leasers de véhicules et les constructeurs automobiles au sein de la House of Automobile) se sont associés à l'ASBL ECOBATTERIEN (organisme agréé pour la gestion des batteries de démarrage et de traction automobiles) pour créer une structure de gestion des véhicules hors d'usage.

Cette initiative s'inscrit dans la suite logique de l'accord environnemental conclu entre ces 3 fédérations et le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable au mois de juillet dernier, accord qui détermine de façon détaillée les obligations en matière de gestion des véhicules hors d'usage ainsi que le reporting qui incombe aux producteurs.

La création de l'ASBL ECORAUTO a pour ambition d'apporter une réponse proactive au futur règlement européen relatif aux VHU qui est actuellement discuté au sein de la Commission européenne, ainsi qu'aux potentielles futures obligations auxquelles le secteur automobile sera confronté en matière de responsabilité élargie des producteurs comme la gestion des huiles de moteur ou encore des pneus usagés.

C'est pourquoi, la jeune ASBL ECORAUTO compte à la fois sur le soutien du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable ainsi que celui du Ministère de la Mobilité pour faire face aux nombreux défis qui attendent le secteur automobile.
La révolution que connaît le marché de l'automobile, le développement exponentiel de la mobilité électrique ainsi que le cadre légal de plus en plus strict en matière de responsabilité élargie des producteurs constituent autant de challenges que l'ASBL ECORAUTO sera amenée à relever.

Dans un premier temps, ECORAUTO aura pour vocation d'endosser les obligations à charge de ses membres en mettant gratuitement à leur disposition des structures d'accueil pour les véhicules hors d'usage garantissant un traitement de qualité et en endossant leurs obligations administratives de reporting aux autorités. En recherche de synergies, ECORAUTO confiera la gestion journalière de ses activités à l'ASBL ECOTREL qui possède une expérience unique en la matière et est reconnue de longue date par l'ensemble des acteurs du recyclage des équipements électriques et électroniques.

FEDAMO représente les 170 garages, concessions et réparateurs d'automobiles et de motos du Luxembourg, occupant plus de 5.200 salariés.

MOBIZ défend les intérêts des sociétés de leasing et de location automobile. Les membres de MOBIZ représentent un parc de plus de 48.000 véhicules au Luxembourg.

FEBIAC est le représentant officiel des constructeurs automobiles au Luxembourg. FEBIAC est membre de l'ACEA (association européenne des constructeurs automobiles).

ECOBATTERIEN est l'organisme agréé pour la gestion des piles et accumulateurs au Luxembourg dont les batteries automobiles avec une couverture de plus de 95 % du marché.

CONTACT
Andy **Maxant**
Tél. : 26.09.87.30
amaxant@ecobatterien.lu

mpme
mutualité des p.m.e.

apme
auxiliaire des p.m.e.

fpme
fiduciaire des p.m.e.

www.gpme.lu

D'HANDWIERK

Le magazine du secteur
de l'Artisanat au Luxembourg

INFO TARIFS 2024

JANVIER 2023

Une nouvelle Fédération affiliée voit le jour.

Au cœur de notre communauté qui est la Fédération des Artisans, une nouvelle Fédération affiliée voit le jour, celle de la « Fédération des Carreleurs, Marbriers et Tailleurs de pierres – FCMT ». Cette union, crée le 31 janvier 2023, vise à rassembler et à valoriser les métiers traditionnels du parachèvement, tout en promouvant l'excellence et l'expertise de ces artisans passionnés.

La création de cette association est le fruit de la collaboration entre des carreleurs, des marbriers et des tailleurs de pierre déterminés à :

- conseiller ses membres et de défendre sur le plan national et international par tous les moyens jugés adéquats les intérêts communs professionnels, économiques et sociaux de ses membres ;
- de servir de lien permanent entre ses membres et de développer l'esprit de l'honneur professionnel ainsi que de promouvoir la solidarité entre les ressortissants de la même activité ou des activités apparentées, connexes ou similaires ;

- de promouvoir les activités qu'elle représente auprès du grand public et des jeunes ;
- de coopérer avec les institutions nationales et internationales.

Ces métiers, souvent méconnus du grand public, sont pourtant essentiels à la beauté et à la solidité de nos bâtiments.
Les carreleurs embellissent nos intérieurs, les marbriers apportent une touche de luxe avec leurs créations en marbre, tandis que les tailleurs de pierre façonnent les éléments architecturaux qui donnent à nos villes leur caractère unique.

Les membres fondateurs de cette nouvelle association, à savoir les associations précédentes des Carreleurs et Marbriers, sont animés par une passion commune pour l'art de travailler la pierre et le carrelage, et ils sont déterminés à transmettre leur amour pour ces métiers aux générations futures.

Ensemble, ces artisans s'efforceront de redonner toute la splendeur à nos maisons et bâtiments, tout en célébrant la richesse de notre patrimoine architectural. Rejoignez-nous dans cette aventure où la tradition et l'innovation se rencontrent pour façonner un avenir prometteur pour les métiers du carrelage, de la marbrerie et de la taille de pierre.

Fédération des Artisans
g.muller@fda.lu
+352 42 45 11 - 25
www.fda.lu

Save the date.

www.fda.lu

30 NOV 2023
AFTERWORK DE LA FÉDÉRATION DES ARTISANS CHEZ LA SOCIÉTÉ BOELS

12 DEC 2023
CONFÉRENCE - ENTREPRISES EN CAS DE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE : D'AUTRES OPTIONS À LA FAILLITE SONT POSSIBLES !

www.cdm.lu

07 DEC 2023
L'IMPORTANCE DES CRITÈRES ESG LORS DU FINANCEMENT
Les banques accordent de plus en plus d'importance aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Venez les découvrir et comprendre l'impact sur vos conditions bancaires.
De 9h à 11h, Webinaire
www.cdm.lu/agenda

12 DEC 2023
3-D DRUCK IM HANDWERK
Der 3D-Druck ermöglicht es, komplexe Formen mit einem Minimum an Rohstoffen zu erstellen und einzelne Teile nach Bedarf zu reproduzieren. Wir zeigen Ihnen, wie Sie vom 3D-Druck profitieren können.
Luxembourg Institute of Science and Technology (Esch-sur-Alzette)
www.cdm.lu/agenda/3d-druck-im-handwerk

14 DÉC 2023
FIT FÜR DIE NACHHALTIGKEITSBERICHTERSTATTUNG (CSRD)?
Ein praktischer Workshop um die neue Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) und die European Sustainability Reporting Standards (ESRS) zu verstehen und wie diese sich auf Sie auswirken.
De 16h à 18h, Natur- & Geopark Mëllerdall Beaufort
www.cdm.lu/agenda

intralux
RENTAL SOLUTIONS
20, rue de Cessange - L-1320 LUXEMBOURG
Tél. : 49 23 23 - Fax : 40 44 58
info@intralux.lu - www.intralux.lu

LOCATION
VOITURES & VÉHICULES UTILITAIRES

Heures d'ouvertures :
Du lundi au vendredi
07h00 - 18h30
Samedi
07h00 - 12h00
Dimanche fermé

„Duerch de gudden Marketingkonzept sinn ech méi visibel ginn, krut méi Clienten a konnt meng Zäit produktiv um Terrain asetze"

Manuela Weis
Maître Opticienne

Home care l'opticien mobile × wedo

Wedo accompagne
Homecare, l'Opticien mobile
dans sa stratégie et dans la création de ses outils digitaux.
Site internet, campagnes de publicité, nous sommes aux côtés des artisans luxembourgeois pour les conseiller et les accompagner.

wedo-solutions.lu | info@wedo.lu | +352 42 45 11 44

Le nouvel eCitan.
Feels Giant.
Réservez dès maintenant votre essai routier
chez Merbag à Leudelange.
MERBAG
Merbag S.A. Site Leudelange: 3, rue Nicolas Brosius L-3372 Leudelange. Téléphone: (+352) 26 37 26 -1 E-mail: vente@merbag.lu merbag.lu